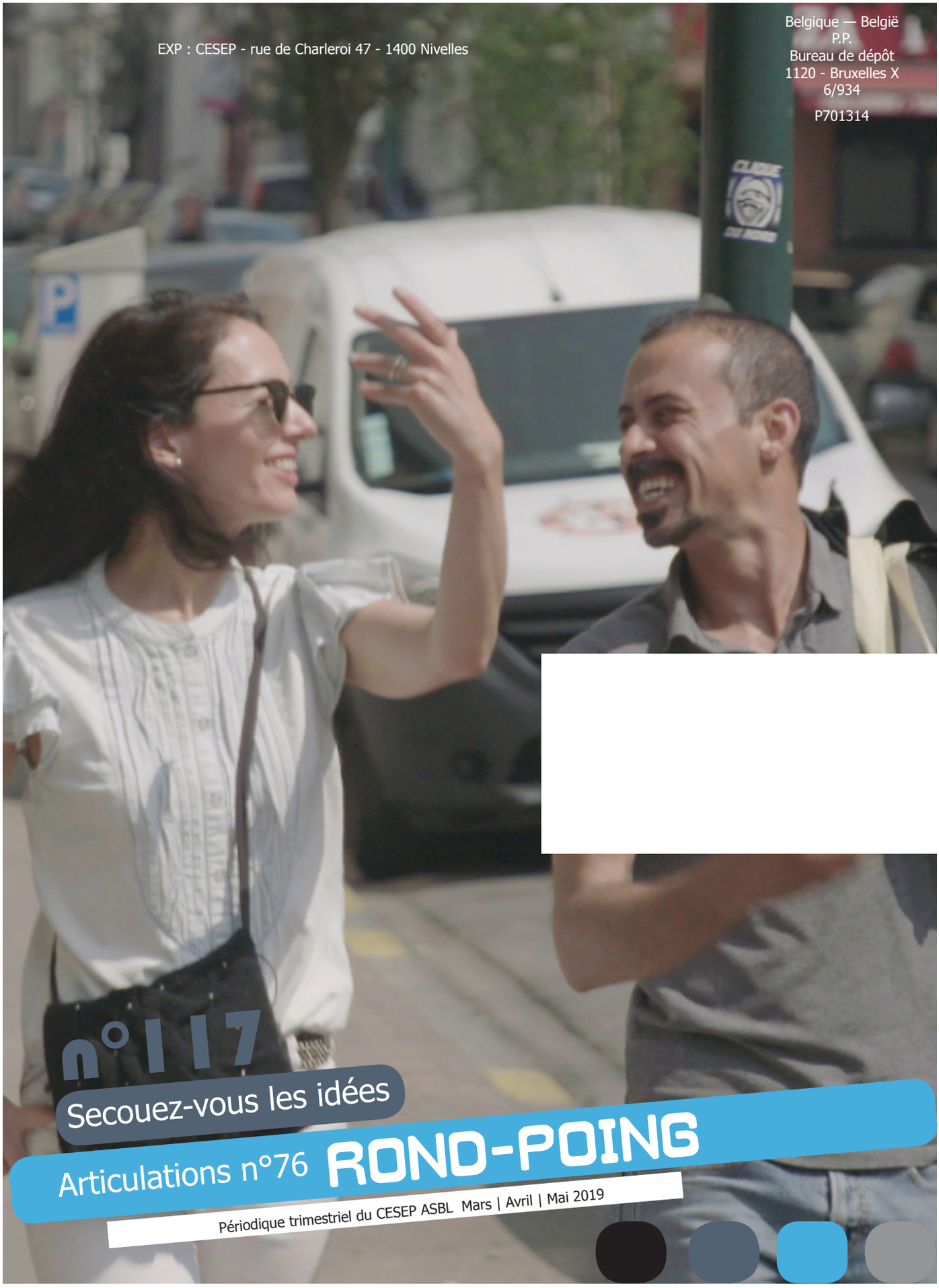

EXP : CESEP - rue de Charleroi 47 - 1400 Nivelles

Belgique — België
P.P.
Bureau de dépôt
1120 - Bruxelles X
6/934

P701314

n°117

Secouez-vous les idées

Articulations n°76 ROND-POING

Périodique trimestriel du CESEP ASBL Mars | Avril | Mai 2019

Recevoir notre périodique
Vous recevez gratuitement notre périodique.
Par ailleurs, il est **téléchargeable librement** sur notre site : **www.cesep.be**

Recevoir notre newsletter
Vous pouvez être tenu informé par notre **newsletter** des dates de nos formations et journées d'études en faisant la demande par mail à **ivan@cesep.be**.

Vos coordonnées
Sachez que vos coordonnées figurent dans le fichier des correspondants du CESEP. La loi sur la protection de la vie privée vous permet de consulter ou de rectifier les données vous concernant dans le fichier ou de ne plus y figurer. Par ailleurs, si vous ne souhaitez plus recevoir le périodique ou si vous vous apprêtez à **changer d'adresse** ou si vos coordonnées ne sont pas correctes sur l'étiquette, merci de renvoyer un mail à **myriam.claessens@cesep.be** reprenant : n° d'étiquette C/ ou O/

Nous contacter

Centre Socialiste d'Education Permanente
ASBL
RPM Nivelles 0418.309.134.
rue de Charleroi 47, 1400 Nivelles
tél. : 067/890 869 (Secrétariat *Secouez-vous les idées*)
Fax : 067/210 097
Courriel : secouezvouslesidees@cesep.be
www.cesep.be

Aux textes : Laurence BAUD'HUIN, Caroline COCO, Florence DARVILLE, Claire FREDERIC, Paul HERMANT, Pierre MALAISE, Jean-Luc MANISE, Cécile PAUL, Eric VERMEERSCH, Jean-Luc VRANKEN

Aux images : Caät, Aliette GRIZ, Anne VERSAILLES

A la relecture : Marjorie PATERNOSTRE, Bénédicte VANDENHAUTE, Nathy VANDENBERK

A la mise en page
Anouk GRANDJEAN

A la production
Micheline GUTMAN

A l'impression
Imp. DELFERRIERE - Nivelles
Tiré en 10.000 exemplaires

Au secrétariat
Nathy VANDENBERK

A la coordination
Claire FRÉDÉRIC

Éditeur responsable
Eric VERMEERSCH – rue de Charleroi, 47
1400 Nivelles

Notre intention :

Depuis cinq ans, si pas plus, peut-être le temps d'une législature finalement. Depuis cinq ans, au travers de différents dossiers articulations, nous mettons le focus sur la précarité, celle de nos publics et la nôtre, travailleurs du non-marchand. La précarité s'est imposée. Avec cynisme, mépris et cruauté !

En 2013, nous avons récolté des récits d' animateurs socioculturels et de responsables d'organisations. Ils ont relaté, énuméré, analysé, se sont indignés parfois sans concession, sur ce qui faisait en partie leur quotidien.

En 2015, nous avons laissé la tribune à différents acteurs associatifs, des fédérations de centres de jeunes, de bibliothécaires, de centres d'expression et de créativité et des services de formation. Tous ont tiré le signal d'alarme : la démocratie culturelle est en danger ! A l'époque, ils en appelaient à une concertation teintée d'ambition politique, de visée et d'enjeux partagés. Tout simplement replacer l'humain au coeur des politiques publiques !

En 2016, nous revenions sur les « 35.000 ». Comment des hommes et des femmes élus démocratiquement pouvaient-ils pousser d'autres hommes, femmes et enfants dans la pauvreté ? La précarité ? Vers une mort sociale ? Pour des raisons politiques, économiques, financières, c'est très vite la réponse que nous aurons. Mais plus profondément, on ne peut s'empêcher de penser au cynisme et à la cruauté du modèle de partage du travail des grandes entreprises qui nous est imposé en Belgique comme partout en Europe : un quart de la population au chômage, un quart dans la précarité et la moitié qui travaille comme des dingues »

En mai 2019, nous repassons aux urnes et nous persistons !

Un *édito* qui en appelle au classement de la sécurité sociale au patrimoine mondial de l'Unesco, au soutien aux 60.000 travailleurs APE en région wallonne et à la vigilance à avoir par rapport au « guide des dépenses éligibles ». *Suzanne* qui, au travers du mouvement des gilets jaunes, interroge les possibilités de transformations sociales et le rôle des formateurs en Éducation permanente.
Un dossier *articulations* entièrement consacré aux conditions à réunir pour que l'associatif et plus largement le non-marchand puissent exister sereinement ! Trois points de vue : syndical, patronal et une association émergente. *D'ailleurs et d'autre part* prolonge cette réflexion par un focus sur la pratique du crownfunding au travers de deux expériences.

Enfin, les images extraites du film (en devenir) *Ali et Aliette,* qui dit en substance, que nous ne sommes pas ce que le monde veut faire de nous, que nous sommes bien plus que ça.

Rond-Poing ...
Parce qu'on tourne en rond.
Parce que les gilets jaunes.
Parce que les points APE.
Parce que c'est marre, tout simplement !

Pour la coordination du *Secouez-vous les idées*,
Claire FREDERIC

Lors du précédent numéro, il y a eu des soucis techniques à l'impression qui ont modifié les photographies, dénaturant le travail de Michel LORIAUX. Nous tenions à lui présenter toutes nos excuses.

C'EST LE PRINTEMPS !

Par Eric VERMEERSCH
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Oui, c'est le printemps. Bousculant l'automne, brûlant la politesse aux perce-neige, des milliers de boutons d'or ont fleuri les ronds-points de l'hexagone pour remonter vers le nord, sauter la barrière de Senlis et stopper net devant la porte de Flandre. Le petit dieu de la Montagne-Sainte-Geneviève, coiffé de sa suffisance, les éclairs du mépris dans la main droite, jeta un œil dédaigneux au tableau. Fidèle à son crédo, il traversa simplement la rue, certain que la vue serait plus belle en face. Mazette ! Le panorama ! Les pavés de ses champs Elysées, là où ses potes ont pognon sur rue, se couvraient de renoncules. Quel désordre ! Il envoya illico ses corbeaux les tenir à l'œil à coup de Flash-Ball, tentant de masquer tant de violence sous un pudique voile de fumée. Mais voilà, ces fleurs sont volontaires. Quand on a peu à perdre, quand on vit chichement, que l'on compte sou par sou, on s'endurcit. On devient rustique comme le disent les jardiniers. Ces fleurs de beurre ne fleurissent certes plus autant mais elles se sont enracinées et n'attendent que des jours un rien meilleurs. On le leur souhaite et on les met en garde : restez loin des hostiles terres italiennes, l'hiver s'y est installé pour un bon moment. Et puis, il faudra se mélanger dans les parterres, même si ce n'est pas rassurant, on vous comprend.

Un rien plus tard, poussée certainement par le réchauffement climatique, la nature explosait en pleine grisaille bruxelloise. Des milliers de germes, fleurs, jeunes pousses, épaisses ramures, vieux troncs à l'écorce racornie perçaient le bitume pour exiger des cieux plus cléments. Dame Maerghem tentait de jouer la reine des fleurs en rassemblant pâquerettes, dahlias et marguerites sous sa corolle protectrice. Pas dupes, tous la laissaient au coin du parterre et trois jours plus tard, vexée d'être plantée là, elle les dénonçait aux climato sceptiques. Le sapin à peine démonté, septante mille corolles rebattaient le pavé pour exiger une fois encore, guillerets mais fermes, d'arrêter de nous prendre pour des pommes. Surprise et joli cadeau, des semences fraîchement germées emboîtaient le pas. Elles envahissaient par milliers les rues de nos villes, cette fois au-delà de la porte de Flandre, pour crier à quel point elles en avaient marre et comptaient bien grandir sous un ciel radieux. Les jeudis seraient printaniers, qu'on se le dise. Dame Maerghem en rajoutait une fois encore une belle couche, se faisant passer pour la reine du climat. Encore raté. Tous en chœur sous son balcon «hé ho, Marie-Christine, tu nous saoûles !» D'autres politiques allaient aussi se distinguer. Miss Boerenbond essayait de discréditer les jeunes avec quelques jokes en flamand. Bourgeons et tiges vigoureuses lui riant au nez, il ne lui restait plus qu'à s'éclipser en sanglot. Le président de son parti, le Cd&v, grand tenant d'analyses politiques pour le moins cocasses, se ridiculisait en affirmant que les jeunes étaient manipulés par l'extrême gauche. L'extrême gauche climatique !!! Ecolos à l'extrême gauche !!??? Le PTB en héraut climatique !!!??? Devant l'hilarité générale, il persistait en incriminant Greenpeace. Ou s'arrêtera-t-il ? Le Clarence d'Anvers trouvait pour sa part ces plantations bien désordonnées et manquant cruellement de réalisme, ses écouteurs psalmodiant les prières du VOKA dans les oreilles. Monsieur Charles, dans son style premier de classe, essayait de convaincre ces bourgeons fraîchement éclos d'attendre les fabuleux résultats qu'ils allaient sûrement engranger tant lui et ses cops avaient travaillé pour le climat. Malheureusement, harassés après tant d'efforts, ils avaient oublié de le dire. Raté, les boniments ne marchent plus, depuis le temps qu'on nous en pulvérise des litres sur le feuillage, nous sommes mithridatisés. Finalement, une analyse sérieuse viendrait d'Anuna De Wever qui, invitée au parlement wallon, déclarait «Le climat n'a pas de couleur politique». Bedankt he meisje ! Le patronyme ne fait décidément pas le moine.

Oui, c'est le printemps. C'est la saison du grand nettoyage et des bonnes résolutions. Commençons donc à trier ce que nous allons jeter et garder et profitons de ce 26 mai qui approche. Deux grands événements auront lieu ce dimanche-là : les grandes poubelles et la foire aux jeunes plantes.

Jetons donc. Jetons toutes ces vieilleries qui nous encombrent depuis tant d'années, qui nous vieillissent, qui ne servent à rien. Faisons place ! Les fringues ! Ha, les fringues ! Les bottes noires made in Vlanderen ou d'ailleurs... Buiten ! Les costards et tailleurs bleus. C'est d'un rinrin ! A l'huche, Oui, je sais. Je vous comprends. Ce n'est pas une saine gestion des déchets. Vous aimeriez faire de la récup, les recycler, les customiser. Impossible. Souvenez-vous. On a déjà essayé la rose rouge à la boutonnière du blazer marine, la veste verte sur la jupe plissée bleue. On a même tenté de porter tout cela en même temps. Quel gâchis ! Les couleurs ne se marient pas. Et

quoi ? La cravate orange sur la chemise bleu ciel ? Quelle faute de goût !

On rénove sa maison aussi. On casse des murs, on perce des fenêtres sur le monde, on profite de la lumière, on éclaircit, on cesse de se replier dans des pièces sombres et confinées, faussement accueillantes. Une fois terminé, il reste le jardin. Ainsi, on veillera à tailler les «gourmands» qui poussent sous la greffe des rosiers. On les repère facilement, il leur en faut toujours plus. Ils portent sept feuilles. Les vrais rosiers en ont cinq. On arrache aussi ces bleuets qui ont envahi les parterres. Au passage, on jette les nains de jardins, toutes couleurs confondues. On bèche, on bine, on sarcle, on ratisse, on prépare la terre à accueillir du neuf. La nature nous tend les bras, le monde bouge, c'est le sacre du printemps, on lui déroule le tapis rouge.

Quand vous aurez tout tapé sur le trottoir, rendez-vous à la foire aux jeunes pousses. A deux pas de chez nous, dans toutes nos villes, communes et villages, nous pourrons choisir des oliviers, des érables, des chênes, de beaux arbres bien verts qui donneront le ton après le 26 mai, c'est une évidence. N'oublions pas les roseraies, c'est toujours une valeur sûre, bien des rosiers n'attendent qu'à pousser. Ne boudons pas les quelques fleurs écarlates qui iriseront la gauche de vos massifs, plantons sans doute ça et là quelques tagettes d'un subtil rouge orangé qui apporteront un peu de classicisme chic dans les bordures.

Et puis, au printemps, on prend soin de nos plus belles plantations, qui poussaient jadis avec vigueur mais que les cieux de ces dernières années n'ont pas épargnées. Elles ne dépareilleront pas avec le nouvel agencement du jardin, elles y auront toujours leur place. Nous avons deux propositions à vous faire.

Sur un bien commun, un terrain qui appartient à tout le monde, pousse un «arbre remarquable». Nos ancêtres l'ont planté là en décembre 1944, après un hiver tellement long et rigoureux qu'ils rêvaient d'un printemps éternel. Munis d'une bèche, de deux pelles, de trois fois rien en somme, ils l'ont fiché en terre et en ont pris soin. L'arbre s'est enraciné et a grandi pour étaler ses ramures qui nous protègent depuis lors des aléas des saisons. Depuis bien des années toutefois, et très certainement durant ces 4 dernières, des petits hommes en bleu de travail s'agitent bien trop souvent dans ses frondaisons. Ils sont employés par une société de coupe forestière à bas prix installée à Merchtem. Ils élaguent des grosses branches, coupent les jeunes pousses, s'attaquent aux bourgeons, coupent des racines, pulvérisent des saletés avec tant d'entrain que l'arbre s'épuise. Il laisse aujourd'hui passer la pluie, la neige et le vent. Si on n'y prend garde, il finira par nous lâcher. Ils en profiteront alors pour couper le tronc et en distribuer le bois à leurs copains. Sauvons donc ce bel arbre remarquable. Vous trouverez la procédure en fin d'édito.

Prenons soin enfin de massifs d'arbustes qui couvrent une bonne partie du territoire, dans vos jardins, dans nos villes, dans nos communes. Ils sont accueillants, vous et moi pouvons nous y ressourcer, nous y réfugier parfois, y faire de nouvelles découvertes, observer, apprendre, y passer d'heureux moments, nous remettre le pied à l'étrier, y faire de jolies rencontres, nous soigner, vivre ensemble et on en passe. Hélas, aux yeux de certains, ils sont improductifs, dépassés, inutiles. Ils mobilisent des terrains que pourraient occuper ces grandes entreprises qui en manquent si cruellement ! Si nous n'y prenons pas garde, ces arbustes disparaîtront eux aussi. Aidez-nous aussi à les sauver. Nous vous en disons plus à la page suivante.

VOTRE SOUTIEN

1. Classement de la sécurité sociale au patrimoine mondial de l'UNESCO

Le CESEP s'est associé à l'initiative de Solidaris pour demander le classement de notre sécurité sociale au patrimoine immatériel de l'humanité. Une pétition circule depuis le mois d'août 2018. C'est un travail de longue haleine, cela ne se fera pas en un jour mais vous pouvez, avec nous, y contribuer en signant la pétition. Ce n'est pas, nous sommes d'accord, suffisant pour sauver la sécurité sociale, lui redonner tout son sens et les moyens financiers indispensables mais, aujourd'hui, c'est un acte symbolique important, une étape dans cette lutte quotidienne. Vous trouverez plus de renseignements sur cette initiative sur notre site. **Et pour signer la pétition en ligne, c'est ici : https://prenonssoindenous.be/**

2. Votre soutien contre les attaques dont est victime l'associatif

L'associatif n'est pas à la mode. Cela fait un moment que nous sentons une vague de fond le déconsidérer, le dénigrer, l'attaquer. Si, avec la Fédération Wallonie Bruxelles, on peut encore collaborer en confiance, la situation en région wallonne est bien différente.
Si vous n'êtes pas du secteur associatif, vous avez cependant entendu parler de la réforme APE. Elle concerne 60.000 travailleurs et elle ne leur assure pas des lendemains qui chantent, c'est le moins que l'on puisse dire. Enfin, parmi bien d'autres mesures iniques, le Ministre Jéholet veut nous soumettre au « guide des dépenses éligibles ». Nous ne sommes pas contre un sain contrôle de la part d'administrations qui nous subsidient, nous sommes même demandeurs d'un cadre dans lequel il s'exerce. En guise de cadre, l'actuel ministre souhaite adopter des mesures qui sont tout bonnement inapplicables, on vous le dira dans n'importe quelle école de gestion. Si elles sont prises, elles signeront la fin, au mieux progressive, des CISP et d'autres associations qui œuvrent quotidiennement à l'insertion, sociale et professionnelle, des personnes les plus éloignées de l'emploi. Sans compter qu'elles enverront au chômage bon nombre de leurs actuels travailleurs.
Sur ce sujet, l'actualité est mouvante, changeante, nous ne pouvons vous dire aujourd'hui quelle sera la lutte à mener demain. Vous trouerez les infos nécessaires et actualisées sur la page d'accueil de notre site. Cependant, nous pouvons vous dire dès à présent que nous manifesterons, avec les syndicats et nos fédérations patronales, tous ensemble, contre la marchandisation des services et plus globalement contre l'asphyxie financière organisée du secteur associatif et des services publics. **Rendez-vous à Namur, le 18 mars, à 10 h devant la gare. Fin de la manifestation aura lieu place St-Aubin vers 12 h.**

Par Caät et Suzanne
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Suzanne & les Gilets jaunes

Suzanne anime régulièrement des séminaires d'analyse institutionnelle. Son intention est de permettre à chacun et chacune qui se trouve dans une situation apparemment confuse ou compliquée, d' explorer les points aveugles, d'analyser et comprendre les enjeux et rapports de force, de repérer si oui ou non il y a de réelles perspectives de transformations sociales. Habituellement, elle mène ce travail en lien avec des situations professionnelles concrètes amenées par les professionnels en formation.

Mais, depuis la mi-novembre, les manifestations des « gilets jaunes » occupent les médias aux côtés d'autres manifestations, les « gilets mauves », une manifestation, en France, organisée à l'appel d'un collectif qui avait appelé à un «raz-de-marée féministe» contre les violences sexistes et sexuelles ou les «gilets verts» brandissant, eux, le droit à une transition écologique équitable pour tous reliant justice sociale, exigence démocratique, urgence écologique. Aux côtés de ces diverses formes d'expressions, d'autres manifestations occupent aussi le devant de l'actualité, les marches pour le climat, etc...

Suzanne observe plus particulièrement le mouvement des « gilets jaunes ». Elle en discute régulièrement avec ses collègues, parcourt les post sur les réseaux sociaux ou les articles dans la presse quotidienne, regarde les journaux télévisés. Elle décide d'en faire une séquence de travail dans son prochain séminaire d'analyse institutionnelle. Ce travail l'amène à reprendre des questions qui se posent régulièrement en formation et à revenir sur son rôle de formatrice en Éducation permanente.

Préparation du séminaire - Jour 2 - matinée

Intention : explorer de manière concrète ce qu'est « la citoyenneté », ce que veut dire « espace public », ce qu'est un « processus de transformation sociale » et, par l'analyse institutionnelle, observer et comprendre un fait d'actualité.

Objectif : sortir du manichéisme, le bon et le mauvais, le blanc et le noir, le pour et le contre et entrer dans la complexité du processus de transformation sociale; s'entraîner à percevoir, comparer et distinguer la diversité des points de vues et des aspects ; inviter les participants à la formation, comme acteurs associatifs à être curieux de l'actualité sociale et de son environnement.

Proposition de travail

- *Au travers de différents articles qui présentent des points de vue différents un neuropsychiatre et essayiste, Boris Cyrulnik ; un économiste, Cédric Durand ; un sociologue, Razmig Keucheyan ; une journaliste, Marlène Toussaint et des caricatures de presse de Kroll*
- *en sous-groupe, identifier 3 à 4 éléments probants, aspects clefs abordés par l'auteur*
- *dresser une carte mentale autour de la question : en quoi et comment « les gilets jaunes » nourrissent un processus de transformation sociale ?*

Durée : 3 heures. Cette séquence s'inscrit dans un séminaire de deux jours en aval d'un week-end d'entraînement mental et en amont de deux séminaires méthodologiques, la méthodologie de l'action collective et les intelligences citoyennes, dans le cadre de la formation à la conduite de projets sociaux et socioculturels (BAGIC).

Groupe : Une quinzaine de coordonnateurs d'associations en Éducation permanente ou développant des pratiques apparentées et une équipe pédagogique.

Questions récurentes

Où sont « les gens » ? Où s'engagent-ils ?

Très souvent les animateurs s'interrogent sur les centres d'intérêts et les aspirations des gens, sur la manière de « les » mobiliser collectivement. Des « gens » sont là. Ils occupent les rues et les réseaux sociaux depuis des semaines. Ils font de la politique hors-cadre syndicaux ou associatifs. Qu'en penser ?

Est-ce une question de crédibilité et de légitimité réciproques ? « L'institué » (les syndicats, les associations, les élus) n'est plus fiable ? « L'instituant », le mouvement des « gilets jaunes » ne l'est pas (encore) ?

Comment en Éducation permanente les travailleurs socioculturels peuvent-ils les rencontrer ? Faut-il le faire ? A quel prix ? Faut-il professionnaliser des mouvements spontanés ? Désintellectualiser l'action collective ? Passer une alliance entre la critique sociale et la critique intellectuelle ?

Le monde va changer ! ?

Les « gilets jaunes » est un soulèvement ? Un mouvement ? Social ? Politique ? Une mobilisation populaire ? Citoyenne ? Tout au moins, une forme de mobilisation fondée sur des injustices vécues au quotidien, différente de Tout autre chose, les Acteurs des temps présents, du Forum mondial ou de Nuit debout. Ceux-ci de près ou de loin ont à voir avec le monde académique, avec des acteurs associatifs ou syndicaux, les pratiques de concertation sociale ou d'action collective, traditionnelles, institutionnalisées.

- Une convergence des luttes sur quels aspects ? De quelles manières faire force commune ? Quels sont les contours aujourd'hui de la question sociale ?

Doit-on changer le monde ?

Un autre monde est possible ou au contraire ce monde-ci n'est plus possible ? S'agit-il de chercher à transformer ou à défendre, garantir, préserver, conserver les acquis, les droits sociaux, politiques, culturels, environnementaux, économiques et les conditions de leurs exercices par et pour tous ?

Et mon rôle comme formatrice en Éducation Permanente ?

En reprenant le déroulé de la matinée, je suis encore plus convaincue aujourd'hui que les participants en formation, professionnels ou non, sont en capacité de construire une analyse réflexive sur eux-mêmes et sur leur environnement, d'entrer dans la complexité d'une situation si je mets à leur disposition une diversité de langages (des textes et des images), d'outils d'analyse et de méthodes.

Mes choix pédagogiques permettent a minima la mobilisation des connaissances présentes au sein d'un groupe. Ils permettent de déconstruire les certitudes que nous avons chacun et chacune, de complexifier l'analyse d'une situation, de se forger une conviction et de poser des choix d'actions. Être formatrice en Éducation permanente c'est former des acteurs de politiques culturelles. Il s'agit de pouvoir prendre position. On n'est pas neutre. Par ce travail d'analyse, je leur permets d'explorer, d'affirmer, de confirmer un positionnement politique.

Si ma priorité est de donner aux participants les outils de compréhension et d'interprétation du monde, des pistes pour renforcer un positionnement politique et passer à l'action, ne pas perdre de vue la possibilité de transfert de ces outils et démarches ailleurs avec les gens, des collègues, des partenaires, … sur d'autres problématiques. Penser à la réappropriation et au transfert des outils.

Articles utilisés dans le cadre du séminaire

Avec les Gilets jaunes, nous sommes dans une contagion émotionnelle. Boris Cyrulnik livre à We Demain son regard sur le mouvement des Gilets jaunes - Par Max Armanet - Publié le 8 Décembre 2018

Avec les gilets jaunes, pour une nouvelle hégémonie - Par Cédric Durand, économiste à l'Université Paris 13 et Razmig Keucheyan, sociologue à l'Université de Bordeaux — 11 décembre 2018 à 16:42

La fronde lycéenne continue, les incidents aussi - Par Marlène Thomas — 4 décembre 2018 à 17:10

Pour aller plus loin sur « les gilets jaunes »

Attention : derrière la haine de classe : le mépris de classe – Frank Lepage – Facebook

Gilets jaunes : des clés pour comprendre – éditions Syllepse – www. syllepse.net

Gilets jaunes, bonnets rouges, chemises noires et transition monétaire – André Peters – https://www.lemonde.fr/blog-mediateur/article

En immersion numérique avec les « gilets jaunes » - Roman Bornstein – Fondation Jean Jaurès

ALI ET ALIETTE

Par Aliette GRIZ et Anne VERSAILLES

PERSONNE
N'EST
ILLEGAL

Articulations est un dossier composé d'interviews, d'analyses contribuant aux débats traversant l'actualité politique, sociale, culturelle et économique. Des points de vue contradictoires d'acteurs ou d'observateurs impliqués de près qui permettent à chacun de se forger ses propres convictions et de se mêler de ces questions qui nous concernent tous.

ROND-POING

L'associatif est en crise. Il avait décollé dans les années 70, soutenu avec des bouts de ficelles un peu plus solides et nombreux chaque année. Ce n'était pas Byzance mais notre travail était reconnu pendant que nos administrations gardaient sur nous l'œil sérieux mais bienveillant d'un «bon père de famille», dans une confiance réciproque. Depuis quelques années, la ficelle patiemment tissée s'effiloche, elle pourrait bien se rompre. Nous travaillons aujourd'hui dans une atmosphère de suspicion, comme si nous planquions les subsides que l'on nous octroie chichement aux Iles Caïman. Nous rendons des comptes à des administrations de plus en plus tatillonnes, quand elles ne sont pas porteuses de réglementations impossibles à mettre en œuvre[1]. Nous devons, chaque année, faire plus avec moins de financement. Les travailleurs sont des buvards qui doivent encaisser sans broncher toutes les difficultés que les publics rencontrent quotidiennement quand on ne leur fait pas jouer le jeu du schizophrène qui doit soutenir ce public d'une main pour le fliquer de l'autre. Tout cela avec des emplois de plus en plus précaires, même pour ceux qui ont la chance d'avoir un CDI : comment seront financés les 60.000 emplois APE wallons dans le futur, personne ne le sait ! Enfin, le fait associatif, notre liberté associative, est mise à mal par des décrets de plus en plus intrusifs qui nous transforment en sous-service public et mettent nos administrateurs dans la peau de gérants de franchise.

Dans ce dossier «Articulations», nous n'avons pas voulu prendre le pouls de l'associatif, il est filant mais nous ne sommes pas morts, nous nous battrons avec tous ceux, nombreux, qui croient que l'associatif a un rôle clef à jouer dans l'avenir de notre région, de ce pays et même du reste du monde. Nous avons préféré interroger quelques acteurs représentatifs du secteur, en leur demandant ce qu'ils souhaitaient, comment ils voyaient la place de l'associatif, ce qu'il fallait pour que ce dernier puisse sereinement exister. Nous l'avons fait sous des formes variées. Des textes suivis pour les deux fédérations patronales. Pierre MALAISE, directeur de la CESSoC[2], insiste sur les relations que nous devons avoir avec les pouvoirs publics. Jean-Luc VRANCKEN, directeur du CAIPS[3], imagine la place de l'associatif dans la nécessaire lutte contre le chômage en Wallonie. Nous avons interviewé aussi. En lançant quelques mots clefs à Thierry BODSON, le secrétaire général de l'Interrégionale wallonne de la FGTB. Plus classiquement, nous avons interviewé quelques membres d'ABELLI[4], qui montrent que l'associatif « nouveau » veut lui aussi proposer des alternatives. Ils se battent pour que les logiciels libres soient connus, utilisés, afin que l'informatique appartienne à tous, qu'elle soit un bien commun, en faisant un pied de nez aux monstres commerciaux et liberticides que sont les sociétés informatiques les plus connues. Offrir des alternatives : une jolie place pour l'associatif.

Dossier coordonné par Eric VERMEERSCH.
Dossier réalisé par Paul HERMANT, Pierre MALAISE, Jean-Luc MANISE, Jean-Luc VRANKEN.
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Pour comprendre

1. Notamment la tentative de l'actuel gouvernement wallon d'imposer un «guide des dépenses éligibles» à divers secteurs. La lutte s'organise contre cette initiative incompréhensible.
2. CESSoC : Confédération des employeurs du secteur sportif et socioculturel. http://www.cessoc.be/
3. CAIPS : Concertation des ateliers d'insertion professionnelle et sociale. https://www.caips.be/
4. ABELLI : association belge de promotion du logiciel libre. http://www.abelli-asbl.be/

LA LONGUE MARCHE DU NON-MARCHAND

Rencontre avec Thierry BODSON, secrétaire général de l'Interrégionale wallonne de la FGTB.
Propos recueillis par Paul HERMANT
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Bonjour Thierry Bodson. Nous voudrions avoir l'avis du secrétaire général de la FGTB wallonne sur l'associatif et son avenir. Nous nous proposons de te lancer des mots et de voir comment ils retombent sur ta table syndicale. Ils ont tous un lien avec le non marchand. Et chacun de ces mots cache un enjeu. D'accord ? On y va. C'est parti !

Le premier mot qui sort du chapeau est le mot « bénéfice »
Je vois… C'est toute la question de la vision de l'actuel ministre wallon qui préfère parler de bénéfices que d'investissements. Or le non-marchand est un secteur multiforme aux publics immensément variés. Et les services prestés sont à l'image de ces publics : nombreux, multiples et adaptés. Parler en terme de « bénéfices », c'est demander aux acteurs de rendre des comptes en terme d'insertion, de chiffrer combien de chômeurs ont retrouvé du boulot, de calculer combien de demandeurs ont suivi une formation et ainsi de suite… C'est introduire un rapport quantitatif et mesurable. La vision que je défends n'est évidemment pas celle-là. Lorsque je dis préférer parler d'investissements plutôt que de bénéfices, je parle des objectifs humains poursuivis par le secteur et de la manière de les mettre en œuvre à travers des subventions et des financements.

Le deuxième mot est le mot « point » qui peut s'écrire de plusieurs manières…
Je vais d'abord parler du « poing ». Il y a quelques semaines, j'ai participé à une réunion croisée avec la CSC et une série d'acteurs de l'insertion socio-professionnelle sur le sujet très précis des dépenses éligibles et je me suis rendu compte qu'il existe aujourd'hui un véritable ras-le-bol. C'est non aux réactions mesurées, c'est non aux propositions de compromis, c'est non aux actions ponctuelles. C'est marre, simplement. Et ce qui est visé, ce n'est pas seulement le gouvernement wallon actuel, c'est de façon plus générale l'ensemble de la pensée et des politiques néolibérales en cours. Que dit le secteur ? Qu'une réaction strictement limitée à l'impact de ces « dépenses éligibles » n'aurait pas de sens. Qu'il faut réagir de façon globale puisque l'attaque l'est aussi. Le poing est donc levé…

L'autre façon de penser le mot est évidemment de faire allusion aux « points » APE. Et à leur remise en cause par le ministre Jeholet qui a la grande qualité de dire ce qu'il pense. Et ce qu'il pense du secteur associatif, c'est que ce sont des glandeurs qui s'occupent de glandeurs. Point. Sa vision est très réduite et très réductrice. On pourrait acter qu'il existe effectivement des problèmes avec la répartition des points APE ou avec les dépenses éligibles et discuter des façons d'améliorer le système. Mais le ministre ne veut pas cela. Dès qu'il aperçoit un dysfonctionnement ou une incongruité, il en fait une règle. Il a une vision fondamentalement suspicieuse du secteur. Combien de fois n'a-t-il pas fait allusion, lors de nos discussions, à cette commune de Wallonie qui dispose de 10 points APE pour s'occuper d'écrevisses ? S'il existe vraiment un problème avec ces écrevisses, que l'on règle le problème des écrevisses et qu'on n'en fasse pas une question de secteur. C'est pareil avec le rapport de la Cour des Comptes qui pointe des salaires trop élevés dans le secteur non-marchand. Voilà quelque chose qui a fait réagir le ministre. Mais là encore, il s'agit de cas isolés. Cela concerne 5 ou 6 institutions sur les 160 acteurs concernés. Extrapoler la question à l'ensemble du secteur et réécrire des règles est idéologique. Il en va de ces salaires trop élevés comme des écrevisses, s'il y a un problème local, on le règle localement, on n'en fait pas une généralité qui va impacter tout le monde.

Le prochain mot est le mot « bénévolat »
Voilà bien un sujet complexe. Autant on ne peut que se féliciter que des citoyens investissent de leur temps et de leurs compétences de façon gratuite pour et dans la société, autant on peut s'interroger sur le côté presque coercitif qui existe désormais. On passe de l'acte volontaire à quelque chose qui peut tenir de l'obligation. Le service communautaire pour les allocataires sociaux tel qu'il était prévu rentre dans cette catégorie. Les 500 euros défiscalisés aussi. Prenons l'exemple du football pour les gamins, le mercredi après-midi. Evidemment que tous ces entraineurs sont fabuleux et jouent un rôle social immense. Et en même temps, ils pointent un manquement grave de la société par rapport à la reconnaissance de leur fonction. Nous vivons dans une société qui est incapable aujourd'hui de structurer la façon dont on s'occupe des gamins qui ont entre 6 et 12 ans le mercredi après-midi... Si nous prônons la réduction collective du temps de travail, c'est aussi pour permettre aux travailleurs de s'investir dans du temps libre solidaire. Pas pour remplacer des petits métiers comme on le voit avec le « service communautaire » ou ces « 500 euros » qui ont d'ailleurs été réclamés à l'origine par le monde du foot amateur. C'est avec ça que l'on pollue un secteur jusqu'ici relativement sain. Et si en plus chacun peut devenir entraineur au prétexte d'avoir été vaguement joueur en 3ème provinciale il y a 30 ans c'est aussi, par extension, dévaloriser des métiers. Le pire en la matière, c'était les propositions de Joëlle Milquet visant à pouvoir s'occuper d'enfants via des titres-services. Mais voilà, s'occuper des enfants, ce n'est pas simplement les mettre sur une chaise et obtenir le silence, c'est faire en sorte que le temps que l'on passe avec eux soit formatif dans tous les sens du terme, c'est donc un vrai métier. Et un métier utile. A cet égard, l'économiste américain John Galbraith faisait remarquer que plus un métier est utile à la société ou plus ce métier est pénible ou physiquement exigeant et moins il est payé. On est là-dedans… Alors peut-être qu'il faudrait inverser le regard…

Le mot « liberté », il inspire quoi ?
C'est peut-être celui sur lequel on pourrait passer le plus de temps parce qu'il y a différentes façons de l'aborder aujourd'hui… L'actualité nous montre à quel point liberté et démocratie sont devenues indissociables. La revendication démocratique actuelle est très forte. Mais ce n'est pas celle à laquelle nous sommes habitués. Il ne s'agit plus d'en appeler aux corps institués ou aux corps intermédiaires, il s'agit de revendiquer une forme de démocratie plus directe. Nous, les syndicats, n'allons pas non plus au bout de cette question. Nous ne l'accompagnons pas. On s'arrête au pouvoir d'achat, on s'arrête à la revendication, au réchauffement climatique… alors que je pense, fondamentalement, qu'il y a là une remise en cause du fonctionnement de notre démocratie, des parlementaires, etc… Et cela pose la question de la liberté justement : est-ce qu'on est plus libre parce qu'on a un référendum tous les 15 jours en Suisse ? Est-ce qu'on est plus libre ou est-ce qu'on l'est moins ? Est-ce que la liberté, c'est de pouvoir s'exprimer à tout bout de champ ou est-ce que c'est d'apprendre aux citoyens qu'il est nécessaire de prendre le temps de s'exprimer ? Et alors là, on est dans des vraies questions sur le concept même de liberté et un homme libre pour moi, c'est quelqu'un qui a appris à prendre le temps de s'exprimer.

Et qu'est-ce qui va les rendre libres alors, ces citoyens ?
C'est le rôle de l'associatif pour une grande part. Cet apprentissage fait typiquement partie des missions de l'éducation populaire dont on s'aperçoit qu'elle est elle aussi sous-financée. Et même si je ne crois pas au grand complot et que je n'imagine pas une seconde que quelqu'un ait décrété qu'il ne fallait pas donner aux citoyens les moyens de l'émancipation, je pense tout de même qu'il y a une petite musique de fond et que l'on sous-estime l'importance de l'éducation permanente et de l'associatif dans une société où les gens ne s'informent plus que par les réseaux sociaux. Moi je pense que ça fait vraiment partie de l'éducation populaire de bien se rendre compte qu'on n'est pas là pour corseter les gens, les encadrer, les étouffer ou que sais-je, mais que, construire une pensée ou une revendication, ça prend plus que quelques signes sur un tweet et que ça mérite d'avoir des échanges et des réflexions.

Parlons de la liberté d'association. Ou devrait-on plutôt dire de la liberté associative ? Sont-elles en danger, l'une et l'autre, l'une ou l'autre ?
Avancer que la liberté d'association serait en danger parce que les associations seraient sous-financées est à mon avis contre-productif. Ce serait dire que sans financement, nous serions incapables de nous fédérer ou de nous rassembler, ce qui est heureusement faux. En revanche, il faut voir comment on s'y prend pour emmerder les gens lorsqu'ils se sont effectivement rassemblés ou associés… Ce qui vient de se passer avec les migrants et les hébergeurs, c'est bel et bien une manière d'embêter les gens, qui veulent, d'une certaine façon, s'associer ou se solidariser.

Qu'est-ce que le secteur non-marchand dit du fonctionnement d'une société comme la nôtre ?
Qu'il devient de plus en plus important au fur et à mesure que les services publics sont sous-financés ! Non seulement le service public ne peut pas tout faire, mais le voudrait-il qu'il n'en a plus les moyens… De plus le non-marchand est évidemment plus dépendant du pouvoir politique du fait de son subventionnement. Il épaule certes le service public, mais on doit aussi noter que c'est parfois au prix d'une perte d'autonomie.

Pourquoi faire cette distinction entre nous, l'associatif, et le service public ? Le non-marchand, ce n'est pas l'associatif et le service public ensemble ?
C'est vrai que j'ai tendance à limiter mon approche du non-marchand à ce qui n'est non-public… Pourtant, c'est vrai que le traitement que fait subir par exemple le gouvernement wallon tant à l'associatif qu'au service public est comparable.

Mais est-ce que cette distinction entre service public et associatif privé ne pèse pas sur les mobilisations ? Lors des manifestations pour les APE, par exemple, on est ensemble ou on n'est pas ensemble ?
Déjà, j'ai réussi à faire en sorte qu'au sein des structures mêmes de la FGTB, l'on travaille main dans la main sur ces questions. Même si l'on remarque que la forte capacité de la CGSP à mobiliser et la part très importante qu'elle prend lors de ces actions tient effectivement au fait qu'elle s'occupe des services publics… Mais là où l'on est vraiment ensemble, c'est lorsque l'on est en front commun. On voit la différence quand on n'est pas en front commun. La pression des employeurs associatifs devient plus forte : « Attends, les verts vont travailler et les rouges ne vont pas travailler, il faut assurer le service et ainsi de suite »…

Est-ce qu'on rêve, à la FGTB, d'une société non-marchande dans toute l'amplitude que l'on vient de donner au terme ?
Je vais le dire autrement. A la FGTB wallonne, j'ai mis en place, il y a 7 ou 8 ans d'ici, l'agence d'économie sociale « Propage ». On sort certes du non-marchand, mais on reste dans le social. C'est plutôt de ça que je rêve… Je pense que si on veut, demain, sur le terrain, changer réellement le rapport de forces capital-travail, une économie sociale vraiment sociale a un rôle essentiel à jouer… Ce qui est notable, c'est que l'économie sociale a fini d'être confinée dans les secteurs dans lesquels on l'a maintenue pendant des années : les ressourceries, les titres-services, les entreprises de travail adapté, … Il existe aujourd'hui une nouvelle génération d'entrepreneurs qui ne sont plus aussi sensibles qu'avant au profit et qui veulent avoir une véritable utilité sociétale. C'est un changement majeur. On peut se dire qu'il y a de l'espoir si demain, on a davantage d'entrepreneurs qui n'ont pas comme premier projet de gagner de l'argent quand ils mettent sur pied un projet économique … Et si le MR veut comprendre pourquoi ses résultats vont baisser dans le Brabant wallon, qu'il soit attentif à cela…

D'autre part, il est remarquable que ces jeunes entrepreneurs aient été sensibles à des formes juridiques différentes des personnalités juridiques commerciales classiques. Et qu'ils aient compris que la participation des travailleurs au capital n'est pas une chose impensable et qu'elle permet, en outre, d'éviter des dividendes à 5 ou 6%... On se dirige vers des entreprises où la richesse sera créée et distribuée différemment. Je pense donc qu'au-delà du non-marchand, l'économie sociale a vraiment de beaux jours devant elle. On pourra peut-être un jour revoir une usine de construction automobile wallonne. Mais qui fabriquerait des voitures électriques…

Si on résume, l'économie sociale comme horizon et le non-marchand public et associatif comme chemin ?
Voilà, c'est ça. Une sorte d'économie sociale marchande…

CONTRE LE NON-EMPLOI

Nous avons demandé à Jean-Luc Vrancken, directeur du CAIPS, de nous dire comment il voit la place des CISP dans un avenir proche. Il ne pouvait le faire sans brosser un tableau, plutôt sombre, de ce qu'est aujourd'hui la politique wallonne de l'emploi. Il nous a écrit un texte fouillé, précis et fort complet. Vous en trouverez la version complète sur notre site : www.cesep.be (dans le menu Publications/Analyses/Enjeux de société).

Par Jean-Luc VRANCKEN, directeur de la fédération CAIPS (Concertation des Ateliers d'Insertion Professionnelle et Sociale)
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Une réduction des aides à l'emploi

En juillet 2017, le gouvernement wallon, présidé alors par Paul Magnette, mettait sur pied le contrat d'insertion. Appelée officiellement « Impulsion insertion », cette aide permettait de bénéficier d'une réduction de 700 Euros lors du recrutement d'un jeune demandeur d'emploi de moins de 25 ans, inoccupé sur le marché du travail depuis au moins 18 mois et sans expérience professionnelle.

Le contrat d'insertion devait permettre d'acquérir une première expérience professionnelle, de bénéficier d'un accompagnement coordonné par le Forem, et surtout de quitter les allocations d'insertion limitées dans le temps pour accéder au chômage en l'absence d'embauche en fin de contrat. Nous avions soutenu le principe de sa création, nous y voyions notamment une réponse aux exclusions des jeunes en fin de droit pour leurs allocations d'insertion. Nous avions toutefois regretté la faiblesse du montant de l'aide pour le non-marchand et avions (malheureusement) prédit son manque de succès. Le délai de 18 mois d'inactivité préalable du bénéficiaire était trop long ce qui n'a pas permis de mobiliser suffisamment de jeunes. La mesure n'a jamais décollé : moins de 100 contrats créés ! Le nouveau gouvernement wallon a déposé un projet de décret abrogeant le contrat d'insertion. Logique pensez-vous ?

A Bruxelles pourtant, un dispositif semblable est entré progressivement en régime de croisière après plus de deux années de fonctionnement : plusieurs centaines de jeunes bénéficient ainsi d'une première expérience d'un an en milieu professionnel avec l'appui d'Actiris. Le contrat d'insertion commence donc à fonctionner à Bruxelles et pour cause : il est à 100% subventionné par la Région. L'exemple de nos voisins aurait pu donner des idées au nouveau ministre wallon de l'emploi. Le Conseil économique et social de Wallonie l'invitait à suivre cette voie mais Pierre-Yves Jeholet a préféré supprimer le régime et récupérer ainsi plus de 80 millions €. Ce contrat d'insertion devait être financé par la disparition progressive de plusieurs aides à l'emploi existantes visant les demandeurs d'emploi fragilisés. Ce budget était issu notamment des moyens alors afférents à des mesures telles que le programme de transition, les Conventions de premier emploi projets globaux, les emplois jeunes dans le secteur non-marchand , les stages de transition et les réductions fédérales de cotisations sociales jeunes. A terme, il n'en restera rien. Nous assistons bel et bien ici à une réduction financière majeure de moyens budgétaires réservés à des publics également éloignés de l'emploi.

Des exclusions de chômeurs sans effet sur leur employabilité

Au premier trimestre 2018, en Wallonie, 2.707 chômeurs ont écopé d'une sanction, selon des chiffres de l'Onem. Il s'agit de sanctions au sens strict: pas d'avertissements, mais une allocation moindre, sa suspension, voire sa suppression définitive. L'Onem a étudié les conséquences de la limitation dans le temps des allocations d'insertion sur la base des sorties en 2015 : près d'un tiers des exclus se retrouve sans emploi, sans revenu et sans accompagnement, tandis que près de 15 % d'entre eux échouent au revenu d'intégration des centres publics d'action sociale. Les personnes qui ont le plus besoin d'accompagnement et de soutien se retrouvent ainsi sur la touche. Ils disparaissent des « radars » pour entrer dans «la forêt de Sherwood » comme le formulent aujourd'hui les professionnels : ils disparaissent des statistiques, et, plus grave, s'éloignent d'une offre d'accompagnement pourtant utile pour eux. La conséquence la plus grave de ce processus en cours sous nos yeux est l'émergence de grands exclus des politiques sociales. Il est grand temps que cette politique essentiellement normative soit radicalement modifiée au profit d'une approche alternative.

Des opérateurs menacés

Dès 2017, des dispositifs agréés du secteur de l'insertion socio-professionnelle (agences de développement local, centres agréés dans le cadre du plan mobilisateur des technologies de l'information et de la communication, centres d'insertion socioprofessionnelle, missions régionales et structures d'accompagnement à l'autocréation d'emplois) ont pris connaissance d'un projet de nouveau guide des dépenses éligibles traduit à travers le dépôt d'un avant-projet d'arrêté au Gouvernement wallon. Celui-ci menace les centres concernés de faillite. Nous ne détaillerons pas ici les nombreux problèmes qu'il pose, ce n'est pas l'objet de cet article. Si à cette problématique, on ajoute les menaces de réductions financières craintes avec la réforme des points APE, ou d'autres que nous n'évoquerons pas ici, on assiste en fait à une attaque du secteur associatif sans équivalent en Wallonie. Au moment où nous écrivons ces lignes, la résistance s'organise et commence à intéresser les médias. On relèvera ici le paradoxe d'une nouvelle politique de réduction de l'offre de services alors que les besoins augmentent !

Pour un plan global de lutte contre le non-emploi

A l'approche d'une nouvelle législature régionale, il est grand temps que la Wallonie prenne toute la mesure du non-emploi structurel qui la frappe. A la nécessité de redéployer son économie, elle se doit de conjuguer un plan ambitieux et global pour y répondre. Celui-ci devra s'appuyer sur les opérateurs existants - qu'ils soient associatifs ou publics - et s'articuler autour d'un service public wallon de l'emploi fort et ouvert. Nous nous limiterons ici à quelques axes essentiels :

- Connaître l'offre de services en insertion socioprofessionnelle et les besoins de la population : un état des lieux reste à initier en la matière en Wallonie où tant l'offre de services, que la quantification des publics ou l'objectivation des problématiques qu'ils rencontrent restent peu connues et mal appréhendées, sans compter l'offre d'emplois réellement accessible. A cet égard, il est plus que temps que la Wallonie dresse un bilan de la situation en matière d'analphabétisme et d'illettrisme et mette en place un ambitieux plan transversal d'accès universel à l'écriture et à la lecture. Une attention particulière devra être donnée à une meilleure connaissance de la situation des autres publics les plus éloignés de l'emploi.

- Refonder l'accompagnement des chômeurs : il ne s'agit pas de s'opposer au contrôle des allocataires sociaux qui est indispensable pour prévenir la fraude sociale. Cette dernière, là où elle persiste, met en danger les principes de la solidarité. Toutefois la sanction doit être évaluée en fonction des capacités de la personne à accéder à une offre d'emploi dont l'accès doit être démontré. Il importe de privilégier les actions centrées sur la motivation et la participation des publics en difficulté d'insertion en permettant le redéploiement des pratiques et objectifs qui caractérisent le secteur de l'insertion socioprofessionnelle : l'accompagnement, la socialisation, la pleine participation des usagers, l'émancipation sociale, la formation et la mise à l'emploi de ceux-ci. Le secteur de l'insertion socioprofessionnelle s'inscrit depuis près de trente ans dans la lutte contre l'exclusion sociale et vise avant tout l'inclusion sociale. L'appel à la participation des usagers des services, la promotion de la formation des travailleurs du secteur, la mise en avant des bonnes pratiques ou le rappel du sens des actions dans une approche de type éducation permanente sont des éléments de réponses à privilégier.

- Soutenir les emplois faisant appel à de la main d'œuvre faiblement qualifiées

Parallèlement aux efforts de la Région wallonne en vue de créer des emplois supplémentaires et durables en vue d'assurer la nécessaire résorption du chômage et ceux visant à redéployer l'économie régionale, il est impératif de maintenir et soutenir le développement d'emplois faisant appel à de la main d'œuvre à faible qualification. L'offre globale de ce type d'emploi est en recul ; il importe de la renforcer notamment par le développement des services de proximité. Plus de 40 000 emplois ont ainsi été créés en Wallonie dans les titres services, soit autant d'emplois très majoritairement féminins à faible qualification créés grâce à des subventions publiques permettant la solvabilisation de la demande des particuliers. Ce type de dispositif est à développer et adapter en vue de garantir des emplois durables et de qualité. On peut aussi renforcer les « Initiatives de développement dans le secteur des services de proximité à finalité sociale » (IDESS) agréées en Wallonie afin de renforcer l'offre d'emplois faisant appel à des demandeurs d'emploi à qualification réduite. Le modèle français des entreprises dites « à but d'emploi » est une autre voie à envisager. Enfin, le développement de l'économie sociale wallonne dont les entreprises d'insertion, les sociétés à finalité sociale, les entreprises de travail adapté pourvoyeuses d'emplois à faible qualification est à soutenir.

Innover en créant des activités sociales nouvelles

A court terme, la Wallonie ne pourra assurer la mise au travail de plus de 200 000 demandeurs d'emploi en difficultés.

Aux politiques d'insertion, de formation et de création d'emplois pourraient se conjuguer des activités encadrées et accessibles à des personnes en difficultés afin de favoriser leur insertion par la valeur ajoutée qu'elles apportent tant à la collectivité qu'aux personnes qui en bénéficient et en sont les porteuses.

A ce titre, les services d'insertion sociale agréés sont à promouvoir en veillant tout particulièrement à leur mise en réseau avec les secteurs de l'aide sociale, de l'ISP et de la formation.

De même, il serait opportun d'ouvrir une réflexion sur le devenir des agences locales de l'emploi (ALE) et de l'intérêt d'élargir leur accès aux publics les plus éloignés de l'emploi.

Y SOMMES-NOUS ?

Quelle relation idéale entre les pouvoirs publics et l'associatif socioculturel ?[1]

Par Pierre MALAISE, Directeur de la CESSoC
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Contrairement au secteur commercial qui lie le fournisseur d'un service à un client qui finance la transaction, les associations non marchandes fonctionnent, pour la plupart, dans un dispositif triangulaire : les associations fournissent des services à des bénéficiaires qui sont financés via une solidarité collective (des subventions) contrôlée par des administrations qui agissent dans des cadres réglementaires fixés par les parlements sur proposition des gouvernements.

Les pouvoirs publics, que l'on évoque les parlements, les gouvernements ou les administrations, et le secteur associatif sont censés œuvrer ensemble à la participation de tous à la vie de la Cité en dehors des règles et des valeurs qui guident le marché. Même si l'on sait que les règlementations européennes, fondées principalement sur la seule liberté de commercer quel que soit le statut de l'opérateur, menacent un peu plus chaque jour nos modes d'action. N'empêche, les partenaires de cette triangulation ne peuvent atteindre leurs objectifs que dans le cadre d'une relation de confiance mutuelle.

Quand l'arbre cache la forêt…

À l'entame des élections précédentes, les programmes de la majorité des partis s'entendaient sur l'importance d'une Charte associative et du principe de confiance. Malgré ces déclarations, le texte de la Charte reste dans les limbes politiques, tant dans son adoption formelle que sur l'application de certains de ses principes.

En parallèle, les associations ont, hélas, constaté une dégradation, parfois importante voire lourde de menaces, de la relation entre, d'une part, l'associatif, et , d'autre part, certains gouvernements et services des administrations chargées de l'élaboration des règlementations et du contrôle.

À la croissance des contrôles s'ajoute une inflation de contraintes règlementaires, venant de tous les niveaux de pouvoir, qui sclérosent l'action première d'un secteur associatif fondé sur l'engagement, dans un contexte de raréfaction des moyens publics ou de leur affectation à d'autres priorités.

Que ce soit lors du débat sur les questions migratoires ou sur l'évaluation du Décret sur l'Éducation permanente, des responsables politiques se sont interrogés publiquement sur l'opportunité de financer des associations qui critiquent l'action de leur gouvernement, mettant en doute l'un des principes essentiels d'une démocratie qui soutient et organise la pluralité des opinions et reconnaît l'expression des citoyen•ne•s sur la chose publique dans la société dans laquelle ils évoluent.

Certaines dérives médiatisées ont – à raison – suscité récemment une indignation profonde. Il n'est toutefois pas acceptable qu'un secteur entier se trouve délégitimé par les dysfonctionnements de quelques-uns.
Ne serions-nous pas sur le point de passer d'une logique

d'accompagnement bienveillant à une logique de méfiance qui justifierait un contrôle plus tatillon des associations, quitte à les mettre en danger ? Glissons-nous vers une logique plus «contrôlante» des modes d'action des opérateurs, bridant l'autonomie associative ? Nous le constatons à plusieurs endroits. Les discours de méfiance généralisée – souvent non fondés, voire inexacts[2] – portent en germe une dévalorisation de l'action des associations dans le chef des publics qui y sont exposés.

D'autres discours politiques font la part belle au tout économique, même dans les problématiques portées par le secteur socioculturel. La fonction publique, elle-même, n'est plus évoquée que comme un coût à compresser alors qu'elle remplit un rôle essentiel aux côtés des associations, y compris dans des missions socioculturelles (appui des communes aux initiatives locales, bibliothèques publiques…).

La CESSoC plaide pour un renversement du paradigme. À côté de secteurs régulés par le marché, il se doit d'exister des secteurs qui fonctionnent suivant des règles et des valeurs différentes; c'est la condition de la participation de tous à la vie de la Cité, sans discrimination.

Tout en affirmant la légitimité du contrôle de l'usage des subventions, la CESSoC réclame dans son mémorandum un cadre formel institutionnalisant une relation de confiance entre les pouvoirs publics et le secteur, cadre au regard duquel les (projets de) règlementations doivent être lues ou relues.

La légitimité de chacun des acteurs, depuis la place qu'il occupe

Chaque acteur de la relation triangulaire évoquée plus haut dispose d'une légitimité fondée sur des préceptes différents. Les parlements, et, d'une façon plus indirecte, les gouvernements, reçoivent un mandat d'électeurs pour mener des politiques dont ils ont annoncé la couleur pour la durée de leur mandat, rarement toutefois en des termes très précis. Ils disposent d'un pouvoir réglementaire qui s'impose aux autres acteurs; ce n'est pas rien !

Donnons aux opérateurs du secteur trois légitimités de contribuer aux débats qui les concernent : la liberté associative d'une part, la proximité de travail avec les bénéficiaires qui en fait des interlocuteurs privilégiés auprès de ceux qui construisent et contrôlent les politiques, d'autre part, et enfin, une permanence dans l'action qui dépasse la durée d'un mandat politique.

Pointons que les administrations disposent aussi de cette légitimité que leur donne la connaissance de secteurs qu'elles suivent sur des durées longues, leur conférant, en principe, une expertise particulière dont on aimerait que les gouvernements puissent s'inspirer.

La construction des politiques et la règlementation

Or, nous sommes régulièrement témoins, singulièrement dans les mandatures que nous quitterons bientôt, de dysfonctionnements importants dans le dialogue entre les parties, la première usant de son rapport de force pour imposer son point de vue aux autres. Nuançons toutefois, certaines négociations, plus particulièrement en Communauté française, se sont passées dans un climat de bonne écoute entre le Gouvernement et les représentants des associations.

Par contre, quels que soient les cas de figure, les cabinets ministériels tendent à ne pas associer leurs administrations à la construction ou l'aménagement des cadres décrétaux. Cette mise à l'écart conduit parfois à des règlementations inapplicables[3] ou mal comprises par celles et ceux qui sont chargés de les contrôler ou de les soutenir. Au fond, les dispositifs les plus fonctionnels et – osons le mot – réussis ne seraient-ils pas ceux qui ont confronté, le plus possible en amont, une volonté politique à la parole d'acteurs ou de leurs corps intermédiaires (conseils, fédérations…) rapportant la condition du «terrain»[4] et se sont appuyés sur une administration confrontée elle-même à l'adéquation de ses dispositifs de contrôle à l'action à mener.

Plus encore, ne pourrait-on attendre d'une administration qu'elle apporte, sur le champ qui la concerne et en respectant l'autonomie associative, son expertise politique à ces réflexions plutôt que de se cantonner à la seule sphère du contrôle et de la sanction. On a connu des temps où des fonctionnaires avaient une vision, reconnue par tous, des politiques des secteurs qu'ils encadraient et qui suscitaient la réflexion sur leur devenir dans une durée qui dépasse le temps du mandat électif; ces temps semblent s'éloigner…

Le contrôle des politiques menées et la gouvernance par les nombres[5]

L'impact général du néolibéralisme a conduit à l'impuissance des états face au pouvoir économique; on ne va pas développer… Cette option politique a conduit à des traités

européens peu favorables aux politiques non marchandes; là encore, de nombreux articles parus ici ont illustré les pièges des traités fondant ce qu'on appelle aujourd'hui «Union européenne» et qu'on aurait mieux fait de continuer à appeler «Marché commun». Dans son sillage, on a cru bon de s'inspirer des codes de gouvernance construits dans les grandes entreprises commerciales pour développer un nouveau «management» administratif[6] fondé sur des mandats, des objectifs à atteindre, des indicateurs d'évaluation des projets et des personnes… que nous trouvons décalqués désormais dans bon nombre de rapports de justification à produire, de conventions, de contrats-programmes à 5 ans… C'est comme si on ne contrôlait que ce qui pouvait être computé dans un tableur pour en mesurer l'excellence[7], excluant ainsi tous les paramètres qualitatifs difficiles à apprécier dans de tels cadres.

On imagine bien qu'un contrôle qualitatif passerait par un modèle d'organisation des corps d'administration et d'inspection en dialogue bienveillant et constant avec les opérateurs. Mais, dans la fonction publique, l'heure est à «ne pas remplacer ceux qui partent», ni ceux qui sont malades, et quand on remplace… une année a parfois passé, sans passage de témoin bien sûr. N'y a-t-il pas quelque-chose à travailler dans ce champ ?

Je constate que les corps d'inspection, très autonomes, voire distincts des services des administrations, n'entrent quasiment jamais en contact avec des fédérations comme la CESSoC[8] ou celles qui la constituent. Bien sûr, nous ne sommes qu'une part des corps intermédiaires, mais qui pourrait écrire que les questions liées aux rémunérations, aux qualifications, aux conditions de travail, à la Loi sur les ASBL qui deviendra sans doute un Code des sociétés, les obligations des entreprises en général… ne sont pas un des pans de l'organisation des secteurs sur lequel un intérêt devrait se porter.

Paranoïa et punition collective

Le climat délétère des «affaires» qui ont touché tant le secteur commercial, public, politique qu'associatif – et comment empêcher le public de faire l'amalgame – a conduit à un climat de paranoïa. S'agissant de se justifier, les politiques tiennent des discours formatés sur le bon usage des «deniers» publics (voir le projet de Guide des dépenses éligibles du SPW «Emploi»), sur la transparence, sur l'égalité de traitement (voir le dossier APE) et, s'appuyant sur les corps d'inspection, dont il faut bien reconnaître qu'on ne les a pas toujours écoutés, construisent des règlementations tatillonnes voire mortifères, pour certains secteurs.

La crainte du double subventionnement a pris dans les dispositifs de contrôle des proportions gigantesques à tel point que chaque pouvoir public, et l'on sait que nombre d'associations sont subventionnées de plusieurs parts, exige de tout connaître de ce que les autres subventionnent.

Les opérateurs s'en trouvent obligés de tenir des comptabilités multiples et de consacrer un temps administratif et juridique à des opérations consommatrices de temps dérobé à l'action première. Paradoxalement, ces contrôles cantonneront plus encore les administrations à des opérations lourdes et fastidieuses.

Terminons par une flèche décochée au projet de Guide des dépenses éligibles élaboré par l'Inspection sociale wallonne et soutenu par le ministre Jeholet, au prétexte de quelques cas relevés comme douteux dont personne ne demande qu'ils ne soient pas sanctionnés si cela s'avérait justifié. Éric Vermeersch a suffisamment développé dans ces pages l'absurdité qui consiste à empêcher une association de dégager des bénéfices raisonnables* pour investir dans l'innovation et faire face aux difficultés imprévues en vue de garantir sa pérennité. Ajoutons que, s'il est légitime qu'un pouvoir public fixe la mesure du subventionnement qu'il accorde, il apparaît absurde qu'un corps d'inspection propose de limiter linéairement le financement des rémunérations, matière qui relève des interlocuteurs sociaux, sans tenir compte du marché de l'emploi ou du poids des responsabilités des personnes occupées.

Ces mesures, prises au prétexte de quelques cas isolés, constituent une punition collective dont on peut se demander légitimement si elle ne constitue pas une stratégie de déconstruction déguisée, conjuguée à d'autres mesures comme l'avant-projet de Décret sur l'insertion des demandeurs d'emploi qui risquent de priver les Centres

d'Insertion Socioprofessionnel (CISP) et les Missions Régionales pour l'Emploi (MIRE) (et beaucoup d'autres) des derniers emplois APE dont ils disposent. Le tout étant construit dans ce que d'aucuns appellent «concertation», quand nous constatons au mieux une conversation et le plus souvent un dialogue de sourds dans lequel l'idéologie et le rapport de force prennent la place de l'échange d'arguments.

Rêvons d'un cadre de contrôle négocié entre tous les acteurs et qui renvoie à la légitimité de chacun : celle des opérateurs à disposer d'une liberté d'action en rendant des comptes sur la qualité du projet et sur le bon usage des montants issus de la solidarité collective; celle d'une administration chargée d'appliquer un cadre réglementaire dont nous avons rêvé la bonne façon de le mettre en place plus haut; celle d'un corps d'inspection fondé à investiguer sa bonne mise en œuvre sur base de protocoles de contrôles discutés avec les opérateurs. Cela ne faciliterait-il pas le travail de tous et de chacun ?

Mieux, l'inflation réglementaire (UBO, RGPD, Reprobel, Marchés publics…) ne pourrait-elle trouver des points d'appui et des soutiens mutualisés aussi au sein des administrations publiques ?

Concertation n'est pas conversation

Une démocratie ne se mesure pas qu'à la mise en œuvre d'élections. Elle est constituée et dynamisée par d'autres éléments : multipartisme, liberté de presse, indépendance de la justice, reconnaissance de corps intermédiaires… et liberté d'association. Le politique et l'associatif y ont chacun leur rôle à jouer et un dialogue serein entre le politique, son administration et les associations doit le garantir.
En outre, les associations sont au contact quotidien des publics. Elles sont les plus à même d'en rapporter les préoccupations, de suggérer des solutions pertinentes et de les mettre en place.

À cet effet, une concertation menée sereinement, si sa durée est parfois plus longue, aboutit la plupart du temps à des résultats durables, bien acceptés, et qui conduisent à l'efficacité de l'action politique et associative.

Mais la concertation ne saurait relever du hasard ou du bon vouloir d'une formation politique ou d'un exécutif. Elle doit être systématiquement formalisée. Cette formalisation doit renforcer la sécurité indispensable dans un secteur qui entend porter la réflexion critique dans des actions citoyennes. Elle permet en outre de déployer et suivre des projets sur le long terme, dépassant le temps de la législature politique et ses contraintes comme l'annalité des budgets et du contrôle de leur usage. Elle permet aux gouvernements d'impulser les politiques qu'ils défendent tout en assurant une continuité suffisante aux projets déployés au service et avec les populations dans le respect du travail accompli.
Y sommes-nous ?

1. Ce texte n'engage pas l'association de son auteur. Il reprend toutefois de larges extraits du mémorandum de la CESSoC dont la rédaction a été réalisée collectivement.
2. Voir le récent rapport de la Cour des comptes au Parlement wallon qui évoque les barèmes du secteur des CISP comme des plafonds alors qu'il s'agit de minima.
3. À titre d'exemple, le Décret sur l'emploi socioculturel de 2008 ne verra son application pleine et entière, suite à des modifications successives pour le rendre opérant, qu'en 2020.
4. Je n'aime pas trop ce mot, chacun ayant son «terrain», mais je pense que l'on se comprend…
5. J'emprunte ce terme au formidable ouvrage d'Alain Supiot, «La Gouvernance par les nombres», Cours au Collège de France, Fayard
6. Combien de politiques avons-nous entendu réclamer que l'État soit géré comme une entreprise ?
7. J'aime à parler d'«excellisation»
8. Pour une présentation détaillée, voir www.cessoc.be

* http://www.cesep.be/index.php/73-publications/analyses/politiques-publiques/285-les-benefices-des-asbl-bien-plus-quune-question-technique

LIBERTÉS NUMÉRIQUES

Par Jean-Luc MANISE
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Abelli : pour un Internet belge libre et éthique

Abelli est née en 2013 de la volonté d'organiser les Rencontres Mondiales des Logiciels à Bruxelles. Lorsqu'il s'est agi, une fois celles-ci terminées, de liquider l'ASBL, ses membres militants ont décidé de poursuivre l'aventure. L'objectif de départ: mettre en contact la communauté du libre avec le public associatif. Petit à petit, au gré des partenariats, son public s'est élargi. Sa surface d'action aussi. L'association se trouve aujourd'hui à un moment clé de son histoire où les demandes d'interventions et d'animations se multiplient et où elle co-fonde Nubo, une coopérative dédiée à l'Internet libre.
Elle interroge l'action des pouvoirs publics en matière de citoyenneté et de libertés numériques et appelle le secteur associatif à se tourner vers des outils numériques alternatifs respectueux pour toutes et tous.

Les Rencontres Mondiales du Logiciel Libre ont vu le jour en 2000 à l'initiative de l'ABUL (Association Bordelaise des Utilisateurs du logiciel Libre). Les RMLL constituent un moment phare de sensibilisation et d'initiation au libre. Les rencontres sont également le rendez-vous des associations francophones impliquées dans la promotion et la vulgarisation des usages des logiciels et ressources libres, ce sous la forme d'un « Village des Associations ». Elles constituent un espace privilégié de rencontre de concepteurs et développeurs venant échanger sur leurs projets et abritent des espaces de formation personnelle et professionnelle.

Bruxelles candidate

C'est en 2012 que les RMLL ont été organisées pour la première fois hors de France, à Genève. Dans la foulée, Bruxelles a proposé sa candidature pour 2013. Début juillet de cette année là, c'est sous un soleil radieux et dans une ambiance d'après examen que l'ULB a accueilli 240 conférenciers venus du monde entier. Après un week-end d'animations grand public à la place de la Monnaie, le Campus du Solbosch a été le théâtre de 4 journées de conférences ininterrompues. Un autre moment fort des RMLL 2013 a été l'organisation d'un repas du libre dans la salle des mariages de l'hôtel de Ville de Bruxelles.

Un espace de rencontre privilégié

Agnez Bewer, militante Abelli, co-fondatrice de Nubo. coop, membre de Creative Commons Belgium : *Les RMLL sont le premier chantier d'Abelli. C'est également le plus important. On a commencé très fort! Heureusement, nous étions épaulé par une solide équipe très expérimentée.* Au terme des RMLL, la question de la dissolution de l'ASBL s'est posée : au départ, Abelli était née pour des raisons techniques et logistiques. Il fallait avoir un nom et un compte en banque pour communiquer, faire les réservations, réserver le catering, payer les frais de déplacement, recevoir l'argent des sponsors.

Frederic Collignon, Co-administrateur d'Abelli, animateur au Brussels GNU/Linux User Group : *Au bout du compte, on s'est aperçu qu'Abelli était plus qu'un outil. Plus événementielle et moins « geek » que les structures libristes traditionnelles comme les LUG, l'association pouvait être un espace de rencontre et d'échange privilégié entre la communauté du libre et le secteur associatif. Pour nous, il est important que le secteur non marchand et le monde de l'économie solidaire sache qu'il existe des outils informatiques fonctionnels et congruents, qui vont dans le sens de ce qu'elles ont comme objet social: la promotion de la solidarité, le partage, le développement de biens communs. A nos yeux, utiliser Facebook ou Microsoft n'est pas congruent* .

Associalibre & Educalibre

C'est dans cet esprit qu'a été organisée en 2015 au Mundo B d'Ixelles la première édition d'Associalibre, une journée atelier/formation de sensibilisation aux logiciels libres à

destination du public associatif. L'année suivante, le cercle du public visé s'élargissait avec, en parallèle d'Associalibre, une déclinaison Educalibre organisée à l'espace Coop d'Anderlecht à l'intention des enseignants. En 2017, la journée était organisée dans les locaux et avec le soutien de l'ISIB.

Associations et libre : des valeurs en commun

Marc Van Craesbeeck, co-administrateur et trésorier d'Abelli, Président du BxLUG : *Je me positionne à titre personnel dans Abelli comme diffuseur, partageur de savoirs, défenseur d'une culture numérique ouverte et démocratique. La présence croissante de l'informatique dans toutes les sphères de la société transforme en profondeur nos comportements : nos modes de communication, nos loisirs, ou plus largement notre vie citoyenne. L'informatique est ainsi devenue en quelques années un des socles structurant de notre société. Elle repousse de nombreuses frontières, ouvre de nouveaux champs d'intervention tout en interrogeant, en permanence, la question des libertés publiques. La « liberté logicielle » concourt donc à l'exercice de nos libertés fondamentales. Un logiciel est libre si nous pouvons l'utiliser, accéder à son code source, le modifier, et en distribuer des copies. De la sorte, le logiciel libre garantit les libertés des utilisateurs. Il constitue un bien commun qui se développe sous un meilleur contrôle citoyen, favorise l'émancipation des utilisateurs, et encourage au partage de la connaissance. Partage, liberté, militance: le monde du logiciel libre et le monde associatif possèdent nombre de valeurs en commun. C'est cela qu'Abelli veut mettre en évidence*.

Une nouvelle formule pour Associalibre

Depuis 3 ans, l'association participe au Village des Possibles d'Esperanzah. Elle a tenu un stand lors de la première édition à Bruxelles de Dialogue et humanité. Elle a reçu des demandes d'animation et de formation, notamment de la Bibliothèque de Schaerbeek, du SIEP et de Point Culture. La formule de la journée Associalibre, traditionnellement composée d'ateliers et de micro-formations, va évoluer cette année. Elle intégrera une conférence et conviera l'ensemble des acteurs et activistes du numérique libre belge pour une mise en commun de leurs initiatives et surtout du temps disponible. Agnez : *On s'est donné comme tâche de faire le lien entre les geeks et les utilisateurs. Cela peut être les associations comme le grand public. On veut expliquer, vulgariser et présenter des solutions fonctionnelles. En parallèle d'Associalibre qui représente beaucoup d'énergie une fois par an, on réfléchit à l'organisation de modules plus courts réutilisables. Cela pourrait être des soirées superware, des sortes de mini conférences organisées dans l'appartement ou la maison de quelqu'un qui invite ses amis et connaissances. On pourrait venir présenter des sujets qui sont dans nos cordes dans une formule auberge espagnole*.

Fédérer les militants du libre

Les actions d'Abelli sont décidées de façon collégiale, en fonction des intérêts, du temps disponible, des contacts et des réseaux de ses membres, le fil rouge étant la défense des libertés numériques et la promotion de l'informatique et de la culture libres. Virginie Braconnier a rejoint l'ASBL voici un peu plus d'un an. « Au départ, j'ai découvert Linux lors d'une journée d'info organisée par FIJ. Mon ordinateur ne fonctionnait pas sous Windows. Puis j'ai découvert les RMLL. Je suis entrée dans un nouveau monde. J'ai été étonnée et ravie par cette communauté. Ce qui me plaisait surtout, c'était l'aspect communautaire, l'entraide, penser, développer ensemble, sans but lucratif. Puis j'ai intégré Abelli. L'équipe est sympathique! J'avais envie de continuer à cheminer, à comprendre, à apprendre et aussi à promouvoir « la bonne parole », à en parler autour de moi. J'avais été tellement surprise de découvrir le libre. Comment n'en n'avais-je pas entendu parler ? C'est pour cela que je me suis engagée dans Abelli ».

Robert Sébille, membre fondateur de Cassiopea et militant logiciel libre, a participé à la première journée Associalibre en 2015. *J'ai rejoint Abelli progressivement. D'abord l'abonnement à la liste, puis la participation aux activités et finalement aux réunions d'Abelli en tant que représentant de Cassiopea.Ce qui m'a immédiatement frappé et motivé - et qui me motive toujours, c'est l'aspect fédérateur d'Abelli. Réunir les différentes associations militant pour le logiciel libre en une seule force : c'est, pour moi, la grande force d'Abelli*.

A la croisée des réseaux du libre

Virginie : *On est en contact avec Nurpa, Cassiopea, Neutrinet et le BXLug. Nous jouons le rôle de relais avec des associations et initiatives comme Framasoft ou Communecter en France. Abelli est le fruit d'un entrecroisement des réseaux du libre. De l'un d'entre eux vient de naître Nubo. Cette coopérative dediée à l'internet libre est portée par 5 ASBL et une coopérative : Cassiopea, Abelli, Domaine Public, Nestor, Neutrinet et Actic. Nubo veut contribuer à maintenir et soutenir un Internet libre, ouvert, décentralisé et protecteur des libertés individuelles. La coopérative a aussi comme but d'être une communauté de soutien pour ses membres, en vue de leur émancipation technique*.

Contre un Internet de surveillance

Agnez : *De nos jours de grandes parties de notre vie se trouvent sur Internet : dans les e-mails, chats et médias « sociaux », dans les photos et documents partagés, dans nos recherches et nos achats. De nombreux services à l'apparence gratuite, fournis par de grandes entreprises privées, rendent la vie confortable, mais se servent généreusement en chemin. Ils centralisent de gigantesques quantités de données personnelles; en usent et parfois en abusent. L'internet que nous voyons grandir et que nous nourrissons est un Internet de surveillance, d'exploitation des données et de contrôle. Pour l'utiliser, cela ne coûte pas d'argent mais quelque chose de bien plus de cher : notre liberté.*

Préserver la liberté de penser

Dans ce contexte, nous avons la responsabilité de nous impliquer dans la construction d'un internet éthique, où le droit à la vie privée est inscrit dans ses fondements. Nous devons préserver la liberté de penser. L'internet que nous voulons nous donne le droit d'utiliser des services sans être fiché. Il ne nous traque pas. Il n'est pas construit sur le capitalisme de surveillance. Nous voulons un monde où il est possible de parler et de penser, en privé, dans les cercles de confiance, sans robots qui captent nos mots. Nous voulons bénéficier du droit à l'anonymat : le droit d'utiliser l'espace public sans surveillance, aussi bien en ligne que dans le monde physique. Nous sommes la dernière génération à avoir connu une vie non connectée. La possibilité de former ses pensées hors connexion n'existera bientôt plus. Nous avons la responsabilité de nous impliquer dans la construction d'un internet libre. Des solutions techniques robustes pour ce faire existent depuis des décennies. Elles se fédèrent aujourd'hui dans différents pays européens dans le réseau des CHATONS, une initiative lancée par Framasoft à la suite de sa campagne Degooglisons Internet.

Nubo rejoint le collectif des CHATONS

Les organisations réunies au sein du **C**ollectif des **H**ébergeurs **A**lternatifs, **T**ransparents, **O**uverts, **N**eutres et **S**olidaires fonctionnent selon le modèle d'un Internet décentralisé où les données sont hébergées chez un hébergeur de confiance. C'est ce réseau qu'a décidé de rejoindre Nubo. La coopérative s'adresse tant aux associations qu'aux particuliers.

Agnez : *On ouvre un compte pour un abonnement de base de 5 giga à 2,50 € par mois, avec lequel on peut créer autant d'utilisateurs qu'on souhaite. Un compte inclut : e-mail, carnet d'adresses, calendrier, stockage et partage de fichiers, albums de photos, travail collaboratif en ligne, sondages, vidéo-conférence et gestionnaire de mot de passe.*

Forces bénévoles

L'équipe d'Abelli se compose uniquement de bénévoles militants. Son futur et ses projets dépendent de leur nombre. Ils sont une petite dizaine d'actifs pour le moment. Agnez : *Nos forces sont bénévoles et c'est très bien comme cela. Pour grandir ou plutôt pour mieux rencontrer nos objectifs, ce dont nous avons besoin, c'est de plus de membres, plus de collaborateurs, plus de personnes qui ont envie de faire des choses avec nous.*

Interpeller les pouvoirs publics, mobiliser les associations

Sur l'agenda de l'association, il y a une volonté d'interpeller les pouvoirs publics et de mobiliser le secteur associatif. Marc Van Craesbeeck : « Nous sommes convaincus qu'une informatique libre, ouverte, neutre et respectueuse des données personnelles est nécessaire au bien-être de toutes et tous.» Dans le numéro 103 de Bruxelles Laïque Echos, Nicolas Marion, chargé de recherche à l'ARC et membre fondateur de DigitALL Belgium, constate que le plan fédéral du numérique Digital Minds ne comprend aucun représentant du secteur numérique libre, non marchand, associatif et citoyen. Tout est centré sur l'employabilité numérique et la création de nouvelles entreprises. Or l'informatique a une dimension culturelle et sociale prégnante. Marc Van Craesbeeck : «A l'occasion des élections, nous demandons aux politiques de se positionner par rapport aux enjeux de démocratie, de transparence et d'autodétermination numérique. Nous leur demandons de soutenir de façon effective l'utilisation des logiciels libres au sein des administrations et des pouvoirs publics. En écho à la campagne «Public Money, Public Code» de la Free Software Foundation Europe, nous demandons que l'argent public investi dans le numérique soit conditionné à l'utilisation d'algorithmes publics. Nous appelons également les associations à se tourner vers des outils numériques alternatifs respectueux des libertés numériques et du bien commun ».

(S') INVESTIR POUR DIRE, SAUVER, SE RENCONTRER

Par Laurence BAUD'HUIN et Caroline COCO
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Il y a quelque temps, dans cette même rubrique[1], nous interviewions Jiyed, enfermé au 127 bis suite à la rafle de l'association Globe Aroma. Sans *Ali et Aliette*, intermédiaires et traducteurs impliqués, nous n'aurions pas pu recueillir son témoignage. Alors, quand nous apprenons que leur histoire devient un documentaire, nous cherchons à en savoir plus. Sur Ali et Aliette, le film ; sur les modes de financements alternatifs et solidaires sans lesquels ce projet et tant d'autres – on le verra au détour de l'expérience de Ciné-Gedinne - n'auraient été ce qu'ils sont.

Une amitié entre des gens de la Terre

Aujourd'hui, Ali et Aliette, c'est donc un long métrage en devenir. Le portrait d'une rencontre, d'une attente, de l'espoir perdu puis recherché, d'un départ qui ressemble à une fuite. Le portrait, aussi et surtout d'une amitié. Porté par ses deux personnages principaux, par Anne Versailles, coréalisatrice et par Philippe Sellier, producteur, Ali et Aliette résulte d'une suite d'événements qui s'emboîtent et s'accélèrent, comme la couche finale d'une série d'esquisses chargées d'espérance et de déception.

Au départ, il y a Ali Talib, Irakien de moins de trente ans qui, à la suite de son frère, tente l'aventure européenne. Pour lui, la Belgique c'est la paix, les communautés qui se côtoient sans armes ni larmes, la liberté. Son voyage est éprouvant et périlleux. Il arrive néanmoins, portant avec lui la volonté d'écrire ces autres et ces moments stupéfiants de la route. Dans le parc Maximilien, Ali rencontre Aliette Griz et Anne Versailles. L'une et l'autre auteures. Un contact, un premier projet. Ali raconte, Aliette enregistre et retranscrit. Avec Anne, Ali et Aliette font de ce récit un spectacle multimédia.

En toile de fond, une demande d'asile est déposée par Ali. C'est le premier tableau, celui de l'espoir.

En Belgique, Ali ne va pas où il veut. Envoyé à Tournai, il est logé dans une ancienne caserne. Ils sont nombreux par dortoir, cuisiner est interdit, conduire également. Ils n'ont pas le droit, non plus, d'entrer dans les boîtes de nuit… il y a de l'infantilisation dans ces pratiques et, surtout, le blocage de toute possibilité d'intégration. Ali est blessé, déçu. Alors, il écrit son histoire. Aliette traduit. Ils retravaillent ensemble le texte, à quatre mains. Un livre nait, intitulé *Maman, je suis un réfugié*. Des éditeurs sont contactés, intéressés. Puisqu'on l'empêche de trouver du travail, c'est par la culture, la littérature, qu'Ali fera son trou !

Et la demande d'asile suit son cours, à coup d'interrogatoires dont l'efficacité passe par la déshumanité…

Bientôt, Aliette présente Ali à sa famille. Le contact passe. Aliette, son mari, ses enfants, sont un soutien pour Ali, même s'il tient à se débrouiller seul. Ils lui offrent un logement, de longues soirées passées à discuter. C'est une rencontre, une vraie.

Puis le couperet tombe : la demande d'asile déposée par Ali est rejetée. En outre, les éditeurs se détournent de son livre. Ali a les ailes coupées. Que lui reste-t-il ? A quoi s'accrocher maintenant ? A force de réfléchir à sa légitimité, Ali a peur de perdre la raison. Il décide de rentrer en Irak. C'est un choc, terrible. C'est son choix néanmoins. Il partira six mois plus tard : les démarches sont faciles pour le retour volontaire. C'est le deuxième tableau, celui du désespoir.

Depuis quelque temps, pourtant, trotte dans les trois têtes l'envie de faire un film. C'est alors qu'Anne présente Philippe Sellier, producteur, à Ali et Aliette. Ils décident de passer à l'action et vont filmer, tous les trois. Ali cette Belgique dont il a tant rêvé mais qui ne veut pas de lui ; Aliette un Ali vu de près, égal à tous dans cette famille dont il est membre à part entière, puis dans la ville, où il ressemble à n'importe quel citoyen ; Anne, toutes ces images-soutien qui relient les idées les unes aux autres. Ce film, ce sera celui de la déchirure et de la reconstruction, de l'espoir d'un au-revoir face à ce qui ressemble à un adieu, d'un accueil doux, contrepoint au cinglant refus de l'asile. Et parce qu'il dit, en substance, que nous ne sommes pas ce que le monde veut faire de nous, que nous sommes bien plus que ça, il sera, il est déjà, essentiel.

Triangle 7 et le crowdfunding

C'est l'histoire de cette rencontre entre Ali et Aliette qui enthousiasme Philippe Sellier à rentrer dans l'aventure. Selon lui, ce n'est pas un film « de plus » sur la question des réfugiés, et la position d'Aliette en dit long sur l'implication relationnelle de l'aventure. Philippe travaille chez Triangle 7, boîte de production indépendante située à Watermael-Boitsfort. Leur mission principale est d'accompagner des réalisateurs de documentaires, du tournage jusqu'à la diffusion. En termes de valeurs défendues, la boîte choisit ses collaborations en fonction des questions de société portées dans les projets. Ces questions doivent interroger le monde. La relation avec le cinéaste ne peut se faire qu'avec des apports communs : le film reste le projet du réalisateur mais Philippe travaille à ce qu'il soit compréhensible pour un large public, non pour quelques personnes déjà acquises à la cause. La question de la transmission a une importance centrale.

C'est ainsi que Philippe confie une caméra à Ali et le forme aux techniques de base du langage cinématographique. Mais quand Ali, désespéré, décide de rentrer en Irak, filmer ne lui est plus possible. Une équipe de tournage est alors engagée. Tout cela a un coût. La première démarche est d'aller présenter un dossier à la Fédération Wallonie-Bruxelles, devant la Commission de sélection des Films. Mais la procédure est longue et le temps presse : Ali va bientôt partir ! De plus, le dossier n'est pas retenu à la première présentation. Pour avancer plus rapidement et parce qu'il y a déjà là matière très riche à exploiter, un crowdfunding est lancé[2]. Concrètement, il s'agit d'une participation volontaire de gens qui croient au projet et qui versent, chacun selon ses possibilités, une contribution pour que le film existe. Le principe est un échange : les donateurs sont remerciés par un repas, une invitation à l'avant-première, leur nom au générique… de la générosité dans les deux sens, comme un pied-de-nez à la frilosité de l'Etat. En effet, les projets sont acceptés plus difficilement devant la Commission quand les auteurs sont peu connus. Triangle 7 a sa propre plate-forme pour ce type de financement, ce qui lui donne plus de liberté. Il s'agit ici de compter sur le crowdfunding afin d'engager un professionnel pour monter une première partie du documentaire, avec comme ambition de présenter à nouveau ce « work in progress » à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il faut aller vite, être capable de communiquer de façon brève mais enthousiasmante, transmettre l'essence même du projet pour donner envie d'investir. Aujourd'hui, la démarche est un succès – près de 8000 € récoltés - et le film est en cours de montage. Pour Philippe Sellier, quand un crowdfunding fonctionne, c'est souvent un argument convaincant auprès de diffuseurs et d'autres bailleurs de fonds. Pour lui en effet, l'apport de ce financement participatif ne doit pas dépasser un tiers du budget total. Outre la Commission, il y a les apports de fondations, le tax-shelter, … la volonté n'est pas de faire des citoyens les seuls garants de l'aboutissement des projets.

Pourtant, quand c'est une réussite, comme ici, l'engouement des donateurs insuffle une énergie supplémentaire à l'équipe. De plus, au cœur de ce type de démarche, les citoyens n'investissent pas que de l'argent : ils se mobilisent, sont là aux premières et font la promotion autour d'eux.

Ciné-Gedinne ou l'expérience du prêt citoyen

Située en province de Namur, non loin de la Botte de Givet, langue de France venue lécher les abords wallons, la commune de Gedinne est une mignonne bourgade d'un peu moins de 5000 habitants. En 2007, un petit cinéma posé là depuis les années cinquante vivotait toujours, résistant tant bien que mal – et sans doute grâce à la distance qui sépare le village de la ville la plus proche – aux complexes géants du 7ème art en situation de quasi-monopole. On tournait alors à une séance par semaine : à plus ou moins court terme, *Ciné-Gedinne* jouait sa *Chronique d'une mort annoncée*.

C'est alors qu'un groupe de jeunes, originaires du cru, décide de le sauver.

Les initiateurs du projet, Julien Collard et Anne-Sophie Vandevoorde, contactent la commune qui héberge depuis toujours le cinéma : celle-ci accepte d'investir 80 000 € pour la rénovation indispensable. Côté programmation, ils font appel à Alexandre Kasim qui, avec sa sprl, *Lights in the city,* va assurer pas moins de quinze séances par semaine. A l'affiche, les blockbusters côtoient les films d'auteur, la diversité des publics s'y retrouve : l'expérience est rapidement un succès.

En 2018, l'asbl décide d'investir la somme de 70 000€, dans une nouvelle rénovation de la salle, cette fois pour améliorer le confort des spectateurs. Après devis, il apparaît que cette somme ne suffira pas. Un emprunt est inévitable.

Très vite, l'équipe du cinéma réalise que les banques ne les suivront pas. Ils s'adressent alors à l'asbl *Financité*, qui va leur proposer une alternative originale : le prêt citoyen. Le principe, qui repose sur le modèle des obligations, est le suivant : tout un chacun peut prêter de l'argent au cinéma, sous forme de l'achat d'un nombre variable de parts d'une valeur de 100€ chacune. La somme investie sera bloquée cinq ou dix ans, au choix des citoyens prêteurs, et leur rapportera un peu plus d'1% par an. Un taux d'intérêt meilleur que celui proposé par les banques ! Si le risque zéro n'existe pas, le cinéma a néanmoins les reins solides ; un dossier financier très précis est monté et anticipe les écueils à éviter[3]. Et ça marche ! Beaucoup de prêteurs sont des gens du village ou des communes alentour, quelques passionnés de cinéma, quelques réalisateurs aussi… Ciné-Gedinne, son emprunt en poche, effectue les travaux. Réouverte en décembre 2018, sa salle accueille aujourd'hui un public qui, de simple spectateur, a acquis le statut d'investisseur impliqué. Les gens en parlent, en sont fiers et, soutiennent par leur fréquentation *leur* petit cinéma si courageux.

Quant à la question de savoir si c'est au citoyen de faire survivre la Culture, si la Fédération Wallonie Bruxelles n'aurait pas dû, à ses frais, garantir la pérennité de Ciné-Gedinne, la réponse de Julien Collard est réaliste : subventionnée structurellement par la FWB, l'asbl aurait été tenue de suivre une programmation imposée, principalement en Art et Essai. Ceci aurait fait chuter sa fréquentation et éloigné une grande partie de ce public friand de films plus populaires. L'indépendance et la liberté qu'offrent aujourd'hui l'autonomie financière de Ciné-Gedinne, c'est donc la garantie de sa mixité…

Aussi différentes que soient ces deux expériences, elles tendent à nous montrer que le mode de financement unique, s'il a vécu, est devenu obsolète. D'où qu'il vienne, l'apport de fonds publics reste souvent indispensable pour mener à terme de grands projets mais, indéniablement, ne suffit plus. En revanche, à l'heure où l'on nous parle d'un individualisme toujours plus grand, la mobilisation citoyenne vécue par les équipes d'*Ali et Aliette* comme de *Ciné-Gedinne* est réjouissante. Elle a permis la rencontre et l'engagement, l'appropriation et l'implication. Pour tous ceux qui les ont soutenus, participer à l'aventure c'était bien plus qu'investir : c'était s'investir !

1. http://www.cesep.be/PDF/SECOUEZ/SECOUEZ_114.pdf
2. Il est toujours d'actualité : https://www.triangle7.com/alietaliette/
3. http://www.cine-gedinne.be/nous-soutenir/

AGENDA des formations

Acquisition et production d'outils et de contenus par les acteurs
Pour le CESEP, la formation est d'abord un espace de mobilisation des intelligences en lien avec les situations concrètes. Elle a pour but de donner aux participants des outils de compréhension et d'interprétation du monde, et intègre des démarches de transfert de ceux-ci dans la vie professionnelle. Elle a pour but, à terme, de permettre un passage à l'action pour un partage équitable du pouvoir. Que la visée soit l'acquisition de compétences techniques ou le développement de nouveaux comportements, les formateurs se basent avec souplesse sur les attentes des participants et tirent parti des richesses du groupe. Ils utilisent des méthodes actives, proposent des exercices réalistes et des applications réelles.

Toutes nos formations sont disponibles sur notre site www.cesep.be
Notre catalogue formations est également téléchargeable sur notre site.

Comptabilité pour le secteur associatif

Secrétariat :
Du lundi au jeudi,
Nicole BALLAS,
au 067/89.08.66
nicole.ballas@cesep.be

Coordination :
Florence DARVILLE
067/89.08.54
florence.darville@cesep.be

Objectifs
Cette formation est destinée à tous ceux et celles qui désirent pouvoir gérer, en première ligne, de façon optimale, l'ensemble du processus comptable de leur association. Il s'agit donc de pouvoir classer, encoder et interpréter la comptabilité d'une association en amont d'un expert ou d'un comptable professionnel. Cette formation permettra également à tous ceux et celles qui ont appris la comptabilité « sur le tas » de compléter leurs connaissances.

Méthodologie
Nous travaillons sur la base d'une pédagogie active, avec de très nombreux exercices pratiques de mise en situation, après des apports théoriques. Chacun aura également la possibilité de présenter des cas pratiques de son association et de les résoudre avec l'aide des participants et des formateurs.

Public cible
Tous les travailleurs du secteur associatif qui sont amenés à devoir encoder la comptabilité de leur association ou qui veulent comprendre cette étape cruciale afin de mieux assurer leur fonction.

Prérequis
Il n'y a pas de prérequis mais être familiarisé avec la gestion financière de son association (gestion des subsides, des salaires, de la trésorerie) est un atout.

Programme
Les bases
Loi de 2002 sur les ASBL, AR de 2003 sur la comptabilité des grandes et très grandes associations ;
organisation de la comptabilité ; vocabulaire et bases de la technique comptable : actif, passif, charges, produits, le plan comptable, débit et crédit, les journaux et le grand livre, les principales écritures comptables : achats, ventes, financiers, salaires, subsides...

Fiscalité des ASBL
La réglementation fiscale applicable aux ASBL : impôt des personnes morales, taxe compensatoire des droits de succession, la TVA, la législation en matière d'obligation de retenue de précompte professionnel, les principaux documents fiscaux.

Encodage dans un logiciel (Winbooks)

Mise en situation
Encodage de différents exercices destinés à se familiariser avec :
- Les principales écritures des ASBL
- La clôture d'un exercice
- L'encodage d'un budget et le suivi budgétaire
- L'encodage analytique.

Analyse financière
Au-delà de la comptabilité, sur base des comptes annuels, les comprendre et les interpréter pour gérer au mieux l'association et préparer son avenir d'une part et les présenter aux instances ou à l'équipe d'autre part.

L'équipe de formation
Florence DARVILLE. Master en histoire de l'art. Diplôme d'études spécialisées en gestion culturelle. Gestionnaire financière au CESEP. Formatrice spécialisée en gestion financière des ASBL.
Eric VERMEERSCH. Master en politique économique et sociale. Directeur du CESEP. Formateur spécialisé en gestion financière et en droit des ASBL.
Fernand MAILLARD. Réviseur d'entreprises. Formateur spécialisé en gestion financière et en fiscalité des ASBL. Collaborateur des Editions KLUWER et de SYNECO.

Cette formation donne droit au congé-éducation pour les travailleurs de la CP 329. Possibilité éventuelle du congé-éducation pour les travailleurs d'autres commissions paritaires. Pour les associations de la CP 329, elle donne droit également à une intervention du Fonds 4S au titre de « formation clef sur porte » : https://www.fonds-4s.org/soutien.html.

18 mardis
de 09h15 à 16h30

Du 1er octobre 2019
au 18 février 2020
En dehors des congés scolaires

Centrale de l'emploi.
Boulevard d'Anvers 26
à 1000 Bruxelles
A 10 minutes à pied de la gare du Nord et à quelques pas de la station de métro Yser

Prix : 900 €

Directeur administratif et financier

Secrétariat :
Du lundi au jeudi,
Nicole BALLAS,
au 067/89.08.66
nicole.ballas@cesep.be

Coordination :
Florence DARVILLE
067/89.08.54
florence.darville@cesep.be

Objectifs
Rares sont les associations qui peuvent engager un spécialiste en gestion. Les responsables administratifs et financiers sont donc le plus souvent issus du sérail : des travailleurs du monde associatif, formés pour y travailler, qui, par l'évolution de leur carrière, se retrouvent dans l'obligation de maîtriser la gestion des ASBL. Pour les aider, le CESEP met sur pied une formation qui reprendra les principaux aspects de la gestion administrative.

Méthodologie
Basée sur une pédagogie active et pratique, cette formation s'articulera autour de différents thèmes et modules donnés par des formateurs spécialisés. Chaque module fera la synthèse des aspects théoriques et pratiques.

Public cible
Cette formation s'adresse principalement aux directeurs, directeurs administratifs et financiers, coordinateurs et toutes les personnes du secteur associatif qui souhaitent maîtriser la gestion administrative et financière.

Programme

Droit des ASBL
- L'ASBL : sa définition, ses organes, son fonctionnement, ses responsabilités
- La loi sur les pratiques de commerce
- Les droits et les obligations des volontaires.

Droit social
- Le contrat de travail
- La loi sur le travail
- La rémunération
- L'inspection des lois sociales, le règlement de travail, etc
- La législation sur le bien-être au travail
- Les relations collectives de travail : concertation sociale, lieu, acteurs et stratégies.

Financement des ASBL, comptabilité et analyse financière
- Les subsides
- Législation comptable des ASBL
- Organisation de la comptabilité
- Comprendre la comptabilité en partie double
- Définition et utilité de la comptabilité analytique
- Analyse financière et budget.

L'ASBL et les tiers
- Obligations de l'ASBL envers les pouvoirs publics
- Fiscalité
- Marchés publics.

Couvrir l'ASBL
- Les différentes assurances obligatoires ou recommandées.

L'ASBL et l'informatique
- Gestion des achats de matériel informatique
- Sécurité
- Utilisation de l'informatique sur son lieu de travail
- Protection des données
- Droits et devoirs de l'employeur et des employés, protection des données personnelles
- Analyse de la Convention Collective du Travail 81 du 26 avril 2002
- Développement informatique et droit d'auteur, responsabilité éditoriale.

L'équipe de formation
Eric VERMEERSCH. Master en politique économique et sociale. Directeur du CESEP. Formateur spécialisé en gestion financière et en droit des ASBL.
Florence DARVILLE. Master en histoire de l'art. Diplôme d'études spécialisées en gestion culturelle. Gestionnaire financière au CESEP. Formatrice spécialisée en gestion financière des ASBL.
Michel DAVAGLE. Formateur spécialisé en droit des ASBL et en droit social. Collaborateur des Editions KLUWER et de l'ASBL NEOS.
Fernand MAILLARD. Réviseur d'entreprises. Formateur spécialisé en gestion financière et en fiscalité des ASBL. Collaborateur des Editions KLUWER et de SYNECO.
Jean-Luc MANISE. Masters en philologie romane et en communications. Expert et consultant en choix de technologies pour le non-marchand. Le module sur les marchés publics est pris en charge par la CESSOC : Confédération des employeurs des secteurs sportifs et socioculturels.

Cette formation donne droit au congé-éducation pour les travailleurs de la CP 329. Possibilité éventuelle du congé-éducation pour les travailleurs d'autres commissions paritaires. Pour les associations de la CP 329, elle donne droit également à une intervention du Fonds 4S au titre de « formation clef sur porte » : https://www.fonds-4s.org/soutien.html.

29 vendredis,
de 9 h 15 à 16 h 30

Les 04, 11, 18 et 24 octobre,
les 08, 15, 22 et 29 novembre,
les 06, 13 et 20 décembre 2019,
les 10, 17, 24 et 31 janvier,
les 07, 14 et 21 février,
les 06, 13, 20 et 27 mars,
les 03 et 24 avril,
les 08, 15 et 29 mai,
les 05 et 12 juin 2020

CESEP ASBL, rue du Charleroi 47 à 1400 Nivelles

1450 €

BRI-CO : Bureau de recherches et d'investigations en commun

Secrétariat :
Catherine LEONARD
067/890 865
catherine@cesep.be

Date : 27, 28, 29 mars 2019
Lieu : Namur
Prix : 210 €
Formateurs : Anissa AYADI, anthropologue et travailleuse sociale. Paul HERMANT, accompagnateur de mouvements citoyens. Agitateur d'idées, poète-jardinier, ... Myriam van der BREMPT, philosophe, formatrice et accompagnatrice d'équipes au CESEP.

Objectif
- Comprendre ce qu'est un BRI-Co : comité de regard - marche - invitations - BRI-Co lui-même - réparation(s) - coordination avec les autres BRI-Co...
- S'approprier la posture d'accueil et de respect mutuel qui prévaut dans les BRI-Co
- Instaurer des relations horizontales avec les personnes du quartier ou de la structure qui viennent au BRI-Co
- Comprendre et s'approprier la dimension politique (citoyenne) du BRI-Co
- Comprendre le contexte sociétal dans lequel prend place un dispositif comme le BRI-Co aujourd'hui.

Méthodologie
On alternera les apports théoriques (petits exposés, vidéos, lectures...), les mises en pratique (jeux de rôle, simulations, études de cas, exercices...) et les moments de partage d'expériences avec et entre les participants.

Public
Les travailleurs sociaux, les professionnels et les bénévoles impliqués dans l'associatif et intéressés par la mise en place de projets (citoyens, donc politiques) en appui au travail social.

Mastodon

Secrétariat :
Catherine LEONARD
067/890 865
catherine@cesep.be

Dates : 28 mars 2019
Lieu : Nivelles
Prix : 70 €
Formateur : Frédéric COLIGNON, animateur au Brussels GNU/Linux User Group depuis 2001. Co-administrateur de Abelli-asbl, défense et promotion du (logiciel) libre en Belgique.

Objectif
- Compréhension des enjeux entre marchand et non-marchand dans l'informatique grand public
- Valoriser l'esprit et les outils du monde des Logiciels Libres
- Découverte des différentes formes et plateformes du média social
- Prise en main sur différentes tailles d'écran
- Diversifier ses sources d'information.

Faire de nouvelles connaissances. Inviter des amis.

Programme
Mastodon est un moteur de plateforme associative, ouvert et vraiment gratuit, décentralisé sous différentes instances auto-gérées et interconnectées, en continuel développement suivant les suggestions des différentes communautés qui l'utilisent. S'exprimer en 500 caractères permet des discussions plus soutenues...

Méthodologie
Immersion complète sur ordi portable, tablette ou smartphone, que les partipant(es) auront apportés ou trouveront sur place. Présentation des interfaces et des différentes fonctionnalités. Création de compte. Création de micro-réseaux et interaction. Alimentation en contenu.

Public
Toute personne cherchant des alternatives aux médias sociaux industriels, respectueuses de la vie privée, des données personnelles, à titre professionnel et/ou personnel. Toute personne cherchant des outils collaboratifs fiables, équitables, décentralisés et légers. Tout(e) responsable de la communication dans le non-marchand cherchant des outils congruents.

Vos visuels en ligne avec Mailchimp, Canva et Wix

Secrétariat :
Catherine LEONARD
067/890 865
catherine@cesep.be

Date : 03 et 04 avril 2019
Lieu : Genappe
Prix : 140 €
Formatrice : Audrey François, graphiste indépendante et formatrice en communication graphique depuis 2002. www.audreyfrancois.be

Objectif
À l'issue de la formation, les participants pourront réaliser des mises en pages, e-mailings et site internet personnalisés. Ils peuvent lors du dernier jour mettre en pratique leurs acquis pour leur propre activité et ce avec les conseils d'une graphiste professionnelle.

Programme
- Création d'une campagne d'emailing avec MAILCHIMP à partir de modèles
- Créations de mises en pages avec CANVA à partir de modèles Flyers, couvertures de magazines, brochures, affiches, rapports, cv, factures…
- Création de Sites internet avec WIX à partir de modèles

Public
Tout public désirant améliorer sa communication visuelle.

Riot

Secrétariat :
Catherine LEONARD
067/890 865
catherine@cesep.be

Date : 04 avril 2019
Lieu : Nivelles
Prix : 70 €
Formateur : Frédéric COLIGNON, animateur au Brussels GNU/Linux User Group depuis 2001. Co-administrateur de Abelli-asbl, défense et promotion du (logiciel) libre en Belgique.

Objectif
- Compréhension des enjeux entre marchand et non-marchand dans l'informatique grand public
- Valoriser l'esprit et les outils du monde des Logiciels Libres
- Découverte des différentes plateformes de l'outil collaboratif
- Prise en main sur différentes tailles d'écran.

Programme
Riot est l'interface la plus aboutie de Matrix.org, un protocole de communication instantanée, de visioconférence, de partage de fichier et d'écran, libre, open-source et, au besoin, chiffré de bout en bout. Utile pour communiquer en groupe ou en privé. Accès à de nombreux salons ouverts, sur le modèle du protocole IRC.

Méthodologie
Immersion complète sur ordi portable, tablette ou smartphone, que les partipant(es) auront apportés ou trouveront sur place. Présentation des interfaces et des différentes fonctionnalités. Création de compte. Création de salon de discussion et interaction. Partage de contenu, fichier, webcam.

Public
Toute personne cherchant des alternatives aux outils collaboratifs fermés, respectueuses de la vie privée, des données personnelles, à titre professionnel et/ou personnel.
Toute personne cherchant des outils collaboratifs fiables, équitables, décentralisés et légers.
Tout(e) responsable de la communication dans le non-marchand cherchant des outils congruents.

Initiation au logiciel Open Source de traitement d'image The Gimp

Secrétariat :
Catherine LEONARD
067/890 865
catherine@cesep.be

Dates : 17 et 19 avril 2019
Lieu : Genappe
Prix : 140 €
Formateur : Stéphane MOUSSIAUX, formateur au CESEP.

The Gimp est un logiciel de création graphique et de retouche d'images open source & gratuit.

Objectif
Vous permettre de préparer vos photos, illustrations pour le web, la PAO, ... et de retoucher ou de créer des images.

Programme
Préparation des images pour les divers supports
- Retouche d'images
- Détourage
- Réalisation d'icônes
- Gestion des calques
- Recadrage...

Méthodologie
L'initiation à The Gimp que nous vous proposons passe par la pratique au travers de divers exercices.

Public
Toute personne ayant besoin de préparer ou créer des images pour la communication de son association.

Aller à la rencontre de notre public : Pourquoi et comment?

Informations et inscriptions
formation.culture@province.namur.be

081/77 67 74
Date : 06 et 13 mai 2019
Lieu : Namur
Prix : 60 € professionnels
50 € personnes individuelles
25 € étudiants et personnes sans emploi
Formatrice : Annette REMY, formatrice au CESEP, responsable d'équipe et de projets pendant 20 ans dans le culturel et le social. Sociologue formée à l'analyse des pratiques professionnelles.

Objectif
- Explorer les représentations de son public
- Développer sa capacité d'écoute pour être au plus près des réalités vécues
- Mettre en partage les différents processus, outils, méthodes qui favorisent la rencontre
- Identifier les différentes formes de participation qu'on peut proposer
- Créer des démarches pour explorer les réalités de celui-ci
- Construire des repères éthiques et politiques pour sécuriser ces démarches.

Programme
Les travailleurs sont de plus en plus sollicités à aller à la rencontre des publics. On leur demande de justifier leurs projets au regard des besoins, des spécificités ou des attentes de ce public. Les connaît-on ? On est bombardé d'injonctions à faire participer, à aller au devant des réalités de ce public. Mais concrètement, comment peut-on les rencontrer vraiment pour dépasser la logique d'instrumentalisation ? Pourquoi les rencontrer, et à quelles conditions cette rencontre peut-elle être porteuse de pratiques ?

Public
Professionnels de tout secteur du non-marchand qui sont en contact avec un public.

S'impliquer dans le secteur socioculturel

Secrétariat :
Nathy VANDENBERK
067/890 869
nathy@cesep.be

Dates : 14, 21, 28 mai et 11 juin 2019
Lieu : Namur
Prix : 280 €
Formateurs : Lucien BAREL : Directeur du Centre Culturel « Les Chiroux » et formateur pour adultes
Claire FREDERIC : Praticienne de l'action socioculturelle et animatrice, formatrice au CESEP
Cécile PAUL : Sociologue, formatrice au CESEP
Caroline COCO : Chargée de projets en Education permanente, formatrice au CESEP

Objectif
Acquérir des notions et des outils de base sur :
- L'historique du secteur, d'où venons-nous ?
- Quels sont les enjeux du secteur socio-culturel aujourd'hui ? Comment situons-nous nos actions par rapport à ces enjeux ?
- La question des publics : c'est pour eux in fine que nous travaillons. Comment les identifier ? Les connaître ? Les rencontrer ? Comment adapter nos actions à leurs envies et besoins ?
- La question de l'évaluation : devenue une obligation décrétale, elle se pose aussi pour repositionner le sens de nos actions et la politique culturelle que nous défendons au sein de nos organisations, collectifs, mouvements, …

Public
Une formation pour toute personne (travailleur·euse·s, bénévoles, administrateur·trice·s) qui s'investit dans l'Education permanente, tels la Lecture publique, les maisons de jeunes, les centres culturels, les centres d'expression et de créativité, les bibliothèques, une compagnie de théâtre-action, un centre de jeunes, une organisation d'Education permanente, …..

Assumer la gestion d'une équipe aujourd'hui

Secrétariat :
Nathy VANDENBERK
067/890 869
nathy@cesep.be

Date : 20 mai, 03, 17 juin et le 01 juillet 2019
Lieu : Luxembourg
Prix : 280 €
Formatrice : Annette REMY, formatrice au CESEP, responsable d'équipe et de projets pendant 20 ans dans le culturel et le social. Sociologue formée à l'analyse des pratiques professionnelles.

Objectif
Identifier mes responsabilités pour ne pas dépasser mes limites
- Faire un état des lieux de l'équipe dont j'ai la coordination
- Comprendre le contexte humain, institutionnel, organisationnel dans lequel je suis embarqué avec eux
- Identifier les compétences clefs de cette fonction et les développer
- S'exercer à des outils et se donner des repères pour assumer les grandes missions sous-jacentes : communiquer, décider et gérer les relations
- Comprendre le processus motivationnel de mes collaborateurs et se donner des repères pour le soutenir
- Résoudre les tensions ou conflits éventuels qui se présentent.

Programme
Vous êtes en charge d'une équipe et vous souhaitez réfléchir avec des pairs aux enjeux, implications, compétences que cela mobilise chez vous. Vous souhaitez développer vos pratiques en la matière, les questionner, les actualiser. A partir des situations concrètes vécues par les participants, nous aborderons les réalités de cette fonction.

Public
Professionnels de tout secteur, il faut être, au moment de l'atelier, responsable d'une équipe. Les participants ne peuvent avoir de lien hiérarchique entre eux. Cette donnée sera vérifiée pour assurer la composition des groupes.

Associations et communication : la valorisation de nos activités

Secrétariat :
Catherine LEONARD
067/890 865
catherine@cesep.be

Date : 04, 11 et 18 juin 2019
Lieu : Genappe
Prix : 210 €
Formateur : Jean-Luc MANISE, directeur de la transformation digitale.

La communication est le support indispensable de valorisation des actions et des projets d'une organisation. Elle doit être adaptée au niveau de la forme et du contenu en fonction du public auquel ils s'adressent, du genre dans lequel ils s'inscrivent et des canaux par lesquels ils transitent.

Objectif
La formation se propose de travailler de façon pratique et théorique différents aspects et canaux de la communication autour d'un projet : plan de communication, règles de rédaction d'un message, d'une lettre d'information, d'un communiqué de presse, écriture Web, gestion efficace d'une newsletter...

Programme
La formation abordera notamment :
- Le plan de communication
- La rédaction d'un communiqué de presse
- Les relations avec la presse
- La gestion d'une newsletter
- La communication sur les réseaux sociaux
- L'écriture Web.

Public
Professionnels des secteurs associatif et non-marchand.

Qu'est-ce que la participation citoyenne ? Et comment en faire ?

Secrétariat :
Catherine LEONARD
067/890 865
catherine@cesep.be

Dates : 07, 14 et 21 juin 2019
Lieu : Bruxelles
Prix : 210 €
Formateurs : Julien Charles, sociologue, auteur du livre La participation en actes et formateur au CESEP et Myriam van der Brempt, philosophe, formatrice et accompagnatrice d'équipes au CESEP.

Objectif
La formation s'emploiera à éclairer les questions suivantes :
- Pourquoi voit-on apparaître tant de dispositifs participatifs aujourd'hui ?
- Un projet participatif, c'est quoi ?
- Quel lien y a-t-il entre la participation et la démocratie ?
- Quelle place accorder à l'expertise et à la convivialité dans nos dispositifs participatifs ?
- Comment faire évoluer un dispositif participatif en cours ?

Programme
En alternant études de cas et apports réflexifs :
- Nous replacerons l'insistance actuelle sur la participation dans le contexte de la démocratie
- Nous identifierons les limites que rencontrent les dispositifs participatifs, à partir des cas vécus par les participants
- Nous envisagerons comment gérer les tensions entre les limites et les promesses de la participation, dans le but d'améliorer les pratiques et d'y (ré) insuffler un sens politique.

Public
Formation ouverte à une variété de secteurs, mais limitée aux porteurs d'un projet participatif prêts à questionner leurs pratiques en la matière. La formation peut aussi être organisée sur site et à la demande pour plus de trois travailleurs d'une même organisation.

Découvrez le Raspberry Pi

Secrétariat :
Catherine LEONARD
067/890 865
catherine@cesep.be

Date : 11, 13, 20, 21, 24 et 25 juin 2019
Lieu : Nivelles
Prix : 210 €
Formateur : Ivan TADIC, informaticien et formateur au Cesep.

Objectif
- Apprendre les manipulations de base de l'ordinateur format carte de crédit « Raspberry Pi »
- Acquérir les connaissances suffisantes pour pouvoir l'exploiter et créer un montage personnel.

Programme
- Présentation du Raspberry Pi
- Présentation et installation du système d'exploitation (Raspbian)
- Utilisation de base de Linux (Raspbian)
- Utilisation de base de Python
- Exploitation du GPIO (broche entrée/sortie).

Méthodologie
Explication des concepts généraux, ateliers pratiques. Les stagiaires auront tout le loisir de faire leurs propres expériences. Des Raspberry Pi seront mis à leur disposition.

Public
Toute personne intéressée par la technique et le bidouillage en informatique. Une connaissance de base du système d'exploitation Linux n'est pas indispensable, mais permettra un démarrage plus rapide.

Expériences systémiques

Secrétariat :
Nicole BALLAS
067/890 866
nicole@cesep.be

Date : 01, 02 et 03 juillet 2019
Lieu : Nivelles
Prix : 210 €
Formateur : Marc D'Hondt, superviseur et thérapeute familial.

Objectif
- Apprendre à « décoder » systémiquement (une animation ou une réunion d'équipe par exemple)
- Expérimenter des options stratégiques nouvelles et des outils créatifs (exemples : sculpturations, blasons, génogrammes...)
- Porter une lecture originale sur les différents systèmes au sein desquels nous agissons (équipes, entreprises, organisations...)
- Dégager et éventuellement créer les conditions du changement
- Reconnaître et valoriser les qualités émergentes au sein de ces systèmes
- Appréhender et agir ces systèmes avec pragmatisme et pertinence.

Programme
Dans ce module nous nous proposons de vous initier à l'approche systémique de manière active et pratique. Au moyen de simulations filmées, nous apprendrons à développer un regard systémique dans différents contextes professionnels. Par le biais et au-delà de cette démarche pratique, nous découvrirons les bases théoriques de cette approche et sa pertinence par rapport à une vision analytique classique. Nous pourrons aussi appréhender différents outils utilisés par le systémicien pour enrichir son intervention.

Public
Intervenants du champ psycho-social.

Ce module peut être organisé à la demande pour des groupes de 8 à 15 personnes.

Formations gratuites pour demandeurs d'emploi

Secrétariat :
067/89.08.50
ar@cesep.be

Le CESEP organise des parcours d'insertion depuis plus de 30 ans. Les formateurs y rencontrent des personnes sans emploi qui veulent développer leurs compétences ou les remettre à jour, se réorienter et valoriser leurs atouts. Les trajets de 5 mois aboutissent pour certains à un contrat de travail, à la création de leur propre emploi, à la réalisation d'un projet, au bénévolat mais aussi à l'inscription à une autre formation et surtout à prendre une part active dans leur milieu de vie.

Toutes nos formations sont disponibles sur notre site www.cesep.be
Notre catalogue formations est également téléchargeable sur notre site.

« VERS LES MÉTIERS DU BIEN-ÊTRE »
(3 ½ mois)

À Nivelles
du 2 septembre au
29 novembre 2019

Objectifs
- Etre capable d'assurer des tâches administratives à l'aide de l'outil informatique
- Découvrir différents domaines du bien-être
- Développer les aptitudes relationnelles pour accéder à une fonction d'accueil
- Développer ses connaissances sur les centres et services proposés.

Cours
- Éthique et déontologie de la profession, ateliers découverte (aromathérapie, Brain Gym, yoga, visualisation, méditation…), rencontres avec des professionnels
- Outils informatiques, correspondance, techniques d'accueil.

« FORMATION VIDÉO ET MULTIMÉDIA »
(7 semaines)

Catherine LEONARD
067/890 865
catherine@cesep.be

À Nivelles, 2 sessions
du 23 avril au 7 juin et
du 14 octobre au 29 novembre 2019

Objectifs
- Maîtriser les techniques d'un scénario, les étapes d'un tournage, le monde du code
- Réaliser un reportage vidéo, un montage audio-visuel, un CV vidéo
- Défendre les libertés numériques, la culture libre
- Découvrir les mondes des associations, l'univers du libre.

« INITIATION A L'INFORMATIQUE PMTIC »
(16 demi-journées)

À Nivelles, 3 sessions
du 2 juillet au 23 juillet,
du 5 août au 28 août et
du 28 novembre au
19 décembre 2019

Objectif
- Sensibiliser et initier à Internet, à Windows, à Word et à Excel, d'une façon simple et agréable

Cours
- Internet : navigation de base, envoi de courriers électroniques…
- Windows, Word et Excel : initiation.

« INFORMATIQUE ET TRAVAUX DE BUREAU »
(5 mois)

À Genappe (Secteur santé) et à
Nivelles (Tous secteurs)
Du 2 septembre 2019
au 31 janvier 2020

Objectifs
- Maîtriser les outils informatiques, apprendre à organiser son travail et développer ses aptitudes relationnelles pour exercer un poste administratif ou polyvalent.

Cours
- Windows, Word, Excel, PowerPoint, Internet, Outlook, outils de promotion d'activités, utilisation de base de données, français/correspondance, outils de communication, organisation de bureau, entretien d'embauche, méthodologie de recherche d'emploi , droit social, dactylographie, vocabulaire médical, secourisme, …

« ACCÈS AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE »
(5 mois)

À Nivelles
du 2 septembre au 2019
au 31 janvier 2020

Objectifs
- Assumer des emplois où une bonne culture informatique est requise
- Envisager une spécialisation informatique

Cours
- Base de données Access et MySQL, bureautique, Internet et Outlook, introduction aux réseaux, création de sites Web, Photoshop, Hardware, Linux, initiation à la programmation, applications smartphone, connaissance des métiers de l'informatique, méthodologie de recherche d'emploi, vie sociale, outils de communication, découverte de l'impression en 3D.

« RECHERCHE EMPLOI ET RESEAUX SOCIAUX »
(45 heures)

À Nivelles
du 16 septembre
au 11 octobre 2019

Objectifs
- Développer ses outils de recherche d'emploi
- Tirer parti des réseaux sociaux
- Se présenter positivement
- Construire une stratégie de recherche.

Programme
CV, lettre de motivation, exploration du Web, des journaux, des offres d'emploi, découverte de réseaux sociaux, réalisation de son profil d'utilisateur, mise en valeur de son image professionnelle, se fixer des objectifs et des priorités…

Sommaire

Edito p.3

C'est le printemps !
Par Eric VERMEERSCH

Suzanne p.6

Et les gilets jaunes
Suzanne observe plus particulièrement le mouvement des « gilets jaunes ».
Par Caät et Suzanne

Galerie p.9

Ali et Aliette
Par Aliette GRIZ et Anne VERSAILLES

Articulations N°76 p.17

Rond-poing
L'associatif est en crise. Il avait décollé dans les années 70, soutenu avec des bouts de ficelles un peu plus solides et nombreux chaque année. Ce n'était pas Byzance mais notre travail était reconnu pendant que nos administrations gardaient sur nous l'œil sérieux mais bienveillant d'un «bon père de famille», dans une confiance réciproque. Depuis quelques années, la ficelle patiemment tissée s'effiloche, elle pourrait bien se rompre. (...)
Dossier coordonné par Eric VERMEERSCH. Dossier réalisé par Paul HERMANT, Pierre MALAISE, Jean-Luc MANISE, Jean-Luc VRANKEN

D'ailleurs et d'autre part p.30

(S')investir pour dire, sauver, se rencontrer
D'où qu'il vienne, l'apport de fonds publics reste souvent indispensable pour mener à terme de grands projets mais, indéniablement, ne suffit plus. (...)
Par Laurence BAUD'HUIN et Caroline COCO

Agenda des formations p.33